



Rapport annuel 2013

01 B.P. 1878 Abidjan 01/Côte d'Ivoire
Avenue Joseph ANOMA
WWW.CREPMF.ORG

Téléphone : (225) 20 21 57 42
Télécopie : (225) 20 33 23 04
SG@CREPMF.ORG

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHIQUES	5
LISTE DES ANNEXES	6
FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2013	7
ORGANISATION ET COMPOSITION DU CONSEIL REGIONAL	8
AU 31 DECEMBRE 2013	8
1.1 Evolution de l'environnement économique mondial et sous-régional	12
1.2 Evolution des marchés financiers internationaux.....	13
1.3 Evolution des marchés financiers africains.....	13
2 PRESENTATION GENERALE DU CREPMF ET DE SES ACTIVITES	14
2.1 Missions et Pouvoirs du CREPMF	14
2.2 Gouvernance au 31 décembre 2013	14
Nomination des membres et du Secrétaire Général du Conseil Régional	14
Réunions des organes délibérants	15
2.3 Activités de régulation du Conseil Régional	16
Approbation des Commissaires aux Comptes.....	16
Délivrance de cartes professionnelles	16
Agrément des intervenants.....	17
2.4 Contrôle des acteurs du marché	21
2.4.1 Contrôle des structures centrales (BRVM et DC/BR)	21
2.4.2 Contrôle des intervenants commerciaux.....	23
2.4.3 Surveillance du marché	26
2.4.4 Contrôle des avoirs-titres et espèces des clients.....	26
2.4.5 Traitement des plaintes et réalisation des enquêtes	28
2.4.6 Sanctions.....	28
2.5 Contrôle et suivi des émetteurs.....	28
2.5.1 Suivi de la diffusion des informations périodiques	28
2.5.2 Suivi des franchissements de seuil	29
2.5.3 Informations occasionnelles.....	29
2.6 Activités du marché.....	30
Marché primaire	30
Marché secondaire	33

2.7	Développement et Promotion du Marché Financier Régional	38
	Actions relatives au financement des économies	38
	Plan Stratégique 2014-2023	38
	Promotion du Marché Financier	39
2.8	Relations internationales et partenariats	39
2.8.1	Coopération internationale.....	39
2.8.2	Coopération régionale.....	39
2.8.3	Participations aux rencontres sous-régionales.....	40
3	SITUATION FINANCIERE DU CONSEIL REGIONAL.....	41
3.1	Comptes de bilan	41
3.2	Compte de résultat.....	42
3.3	Contrôle par la Cour des Comptes	44
	ANNEXES	45
	Annexe 1 : Organisation du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers	46
	Annexe 2 : Missions d'inspection réalisées en 2013	47
	Annexe 3 : Bilan au 31 décembre 2013 du CREPMF (<i>en milliers de FCFA</i>)	49
	Annexe 4 : Compte de Résultats au 31 décembre 2013 du CREPMF	50
	(<i>en milliers de FCFA</i>)	50
	Annexe 5 : Tableau d'évolution du nombre d'acteurs entre 2009 et 2013	51

LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AA	: Apporteur d’Affaires
ACDI	: Agence Canadienne de Développement International
AFD	: Agence Française de Développement
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BM	: Banque Mondiale
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
BRVM	: Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BTCC	: Banques Teneurs de Comptes et Conservateurs
CIMA	: Conférence Interafricaine des Marchés d’Assurances
COSUMAF	: Commission de Surveillance du Marché Financier de l’Afrique Centrale
CREPMF	: Conseil Régional de l’Epargne Publique et des Marchés Financiers
DC/BR	: Dépositaire Central / Banque de Règlement
ETI	: Ecobank Transnational Incorporated
FANAF	: Fédération des Sociétés d’Assurances de Droit National Africaines
FCP	: Fonds Commun de Placement
FMI	: Fonds Monétaire International
IFREFI	: Institut Francophone de la Régulation Financière
OICV	: Organisation Internationale des Commissions de Valeurs
OPCVM	: Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PIB	: Produit Intérieur Brut
OPR	: Offre Publique de Retrait
SGI	: Société de Gestion et d’Intermédiation
SOAGA	: Société Ouest Africaine de Gestion d’Actifs
SICAV	: Société d’Investissement à Capital Variable
PDMFR	: Projet de Développement du Marché Financier Régional
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : REUNIONS DES ORGANES DELIBERANTS.....	16
TABLEAU 2 : CARTES PROFESSIONNELLES DELIVREES PAR LE CONSEIL REGIONAL EN 2013	16
TABLEAU 3 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES	17
TABLEAU 4 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES	18
TABLEAU 5 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES	18
TABLEAU 6 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES	19
TABLEAU 7 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES	20
TABLEAU 8 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES	20
B.1 AGREMENT RETIRE	21
TABLEAU 9 : CHIFFRES-CLES DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA BRVM (EN MILLIONS DE FCFA)....	22
TABLEAU 10 : CHIFFRES-CLES DE LA SITUATION FINANCIERE DU DC/BR (EN MILLIONS DE FCFA)	23
TABLEAU 11 : EMISSIONS SUR LE MARCHE PRIMAIRE DE 2009 A 2013 (EN MILLIONS DE FCFA)	31
TABLEAU 12 : OPERATIONS SUR TITRES DE CAPITAL AUTORISEES OU REALISEES EN 2013.....	32
TABLEAU 13 : EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE L'ANNEE 2013	32
TABLEAU 14 : INDICATEURS DE PERFORMANCE DE 2009 A 2013	35
TABLEAU 15 : EVOLUTION DES INDICES SECTORIELS ENTRE 2010 ET 2013.....	36
TABLEAU 16 : EVOLUTION DES CAPITALISATIONS BOURSIERES SECTORIELLES (2010-2013),.....	37
EN MILLIARDS DE FCFA.....	37
TABLEAU 17 : BILAN DU CREPMF EN GRANDES MASSES (EN MILLIERS DE FCFA).....	41
TABLEAU 18 : COMPTE DE RESULTAT DU CREPMF EN GRANDES MASSES (EN MILLIERS DE FCFA).....	43

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : REPARTITION DES AVOIRS-TITRES ET ESPECES DES CLIENTS RESIDENTS DE LA ZONE UEMOA	27
AU 31 DECEMBRE 2013 PAR TYPE D'INVESTISSEURS.....	27
GRAPHIQUE 2 : EVOLUTION DE LA LEVEE DES RESSOURCES DE 2009 A 2013 (EN MILLIONS DE FCFA)	31
GRAPHIQUE 3 : REPARTITION PAR CATEGORIE D'ACTEURS DES LEVEES DE RESSOURCES SUR LE MARCHE DES OBLIGATIONS DE 2009 A 2013	31
GRAPHIQUE 4 : EVOLUTION COMPARATIVE DES INDICES BRVM 10 ET BRVM COMPOSITE (2008-2013)	35
GRAPHIQUE 5 : EVOLUTION DE LA CAPITALISATION BOURSIERE PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2012 ET 2013	37

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : ORGANISATION DU CONSEIL REGIONAL DE L'EPARGNE PUBLIQUE ET DES MARCHES FINANCIERS	46
ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DU SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL REGIONAL DE L'EPARGNE PUBLIQUE ET DES MARCHES FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2013	47
ANNEXE 3: MISSIONS D'INSPECTION REALISEES EN 2013	48
ANNEXE 4 : BILAN AU 31 DECEMBRE 2013 DU CREPMF (<i>EN MILLIERS DE FCFA</i>)	49
ANNEXE 5 : COMPTE DE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2013 DU CREPMF	50
ANNEXE 6 : TABLEAU D'EVOLUTION DU NOMBRE D'ACTEURS ENTRE 2009 ET 2013.....	51

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2013

Mars

- Nomination des membres et du Président du Conseil Régional pour un mandat de trois (3) ans

Avril

- Prise de fonction du nouveau collègue du CREPMF

Juin

- Signature d'une convention de coopération et d'échange d'informations avec la Commission de Supervision du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF)

Septembre

- Lancement de la cotation en continu à la Bourse Régionale des Valeurs mobilières (BRVM)
- Signature de la convention de coopération et d'échange d'informations avec le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du Maroc

Novembre

- Prise de fonction du nouveau Secrétaire Général, Monsieur Mory SOUMAHORO
- Fractionnement par dix (10) des titres de l'ONATEL

Décembre

- Franchissement de la barre de 5 000 milliards de FCFA de la capitalisation boursière du compartiment « actions » de la BRVM

ORGANISATION ET COMPOSITION DU CONSEIL REGIONAL

AU 31 DECEMBRE 2013

Conseil Régional

Jérémyas PEREIRA	Président, Membre représentant la Guinée-Bissau
Houéssou HADONOU	Membre représentant le Bénin
Sié Philippe PALENFO	Membre représentant le Burkina-Faso
Jacques Konan ASSAHORE	Membre représentant la Côte d'Ivoire
Sidi Mohamed TRAORE	Membre représentant le Mali
Baaré MARANKAN BADAGE	Membre représentant le Niger
Babacar CISSE	Membre représentant le Sénégal
Mathèrunwa GNAGNA-WAKA	Membre représentant le Togo
Laurent AGOSSA	Membre représentant le Président de la Commission de l'UEMOA
Paul Kaba THIEBA	Membre représentant le Gouverneur de la BCEAO
Taïbou MBAYE	Membre, Expert-comptable
Fernando Jorge RIBEIRO	Membre, Magistrat

Comité Exécutif

Jérémyas PEREIRA	Président, Membre représentant la Guinée-Bissau
Paul Kaba THIEBA	Membre représentant le Gouverneur de la BCEAO
Baaré MARANKAN BADAGE	Membre représentant le Niger
Sidi Mohamed TRAORE	Membre représentant le Mali



Jeremias PEREIRA, Président du CREPMF

2013 : Une reprise économique à plusieurs vitesses

Au cours de l'année 2013, la croissance économique mondiale a été fortement marquée par : (i) la fermeté de la demande intérieure, la forte accumulation des stocks et la solide croissance des exportations de l'économie américaine ; (ii) la récession plus prolongée que prévue dans la zone euro, (iii) le ralentissement de la croissance observée au niveau des pays émergents notamment en Inde, en Turquie, dans les états baltes et dans une moindre mesure en Chine.

Au premier semestre 2013, la croissance mondiale est restée faible, atteignant selon le FMI, 2,5 % en moyenne, soit environ le même rythme qu'au deuxième semestre 2012, dans un contexte marqué par le durcissement de la politique budgétaire américaine en début d'année et l'annonce par la FED d'un possible retournement de sa politique monétaire accommodante dans le courant de l'année.

En revanche le deuxième semestre de l'année 2013 a été marqué par l'amélioration de l'activité économique mondiale, notamment dans les pays avancés au regard du redressement modéré de leur production industrielle, en liaison avec la nouvelle de la réserve fédérale américaine de différer ses diminutions d'achats d'actifs.

Dans les pays de la zone euro, la croissance est restée faible et fragile car la dette élevée et la fragmentation financière ont freiné la demande intérieure.

Au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), les pays poursuivent leurs croissances, entamées depuis 2012, soutenues par la demande extérieure des ressources naturelles notamment minières, et par la bonne tenue des récoltes du secteur agricole. La stabilité socio-politique de la zone avec la fin des crises au Mali et en Guinée-Bissau a également soutenu cette croissance.

Le PIB de l'Union est en hausse de 6,0 % en 2013. La relance des activités au Mali et en Guinée-Bissau à la faveur de la sortie de crise a favorisé cette croissance. Le raffermissement de la croissance économique dans l'Union a influencé positivement les activités du marché financier régional.

Sur le marché financier régional, l'année 2013 a été riche en événements au titre de la gouvernance du Conseil Régional, de la coopération avec les autres régulateurs et en termes d'innovation.

Au titre de la gouvernance du Conseil Régional, le Conseil des Ministres de l'Union au cours de sa réunion ordinaire tenue à Abidjan le 22 mars 2013 a procédé à la nomination des nouveaux membres et de Monsieur Jeremias PEREIRA, en qualité de Président du Conseil Régional.

Le 2 septembre 2013, Monsieur Mory SOUMAHORO a été désigné en qualité de Secrétaire Général du Conseil Régional. Il a effectivement pris fonction, le 4 novembre 2013.

Le 16 septembre 2013, la BRVM a procédé au lancement de la cotation en continu sur le marché secondaire, après quinze (15) années d'existence de la cotation au "fixing". La mise en place de ce nouveau système de cotation constitue une innovation majeure pour le marché financier régional et répond à l'objectif de la BRVM de dynamiser son marché par l'amélioration de son attractivité et de sa liquidité ainsi que de son positionnement à l'international.

Au titre des actions de coopération, le Conseil Régional a, au cours de l'année écoulée, procédé à la signature des Memorandums of Understanding (MoU) avec les régulateurs du marché financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) et du Maroc (CDVM). Ces conventions visent à promouvoir la coopération entre le Conseil Régional et lesdits régulateurs, en vue d'assurer la protection des investisseurs et accroître la coopération transfrontalière entre les différents acteurs des marchés financiers respectifs.

Par ailleurs, le Plan Stratégique du marché financier régional, initié par le Conseil Régional a été finalisé en 2013 par les acteurs impliqués à Ouagadougou (BURKINA FASO). Le Conseil Régional a, lors de sa 56^{ième} session ordinaire tenue en 2013, approuvé les actions et chantiers de ce Plan qui couvrira la période [2014 - 2021] avec pour objectif de « *Faire du marché financier régional de l'UMOA une place financière africaine attractive et sécurisée pour un financement durable des économies de l'Union* ».

Enfin, dans le cadre de l'intégration des marchés de capitaux de l'Afrique de l'Ouest, depuis le début de l'année 2013, le Conseil Régional a participé aux différentes réunions du Comité technique du WACMI (West African Council Market Integration).

En ce qui concerne les activités sur le marché financier régional, le regain d'activités entamées en 2012 s'est poursuivi en 2013, notamment sur le marché secondaire.

Sur le marché primaire, au 31 décembre 2013, les activités du marché primaire ont connu un léger repli. En effet, quatorze (14) dossiers d'opérations financières ont été autorisés par le Conseil Régional. Onze (11) de ces opérations ont été réalisées et ont permis de mobiliser un montant de 512,3 milliards de FCFA contre 549,4 milliards de FCFA en 2012, soit une baisse de 6,75 %.

L'année 2013 a été marquée sur ce segment du marché financier régional par une prédominance des émissions de titres de créances sur le marché primaire, qui se chiffrent à 510,4 milliards de FCFA, soit 99 % des émissions totales de titres sur le marché primaire. Parmi elles, les obligations d'Etat se chiffrent à 407,1 milliards de FCFA, soit 80 % des titres de créances émis sur le marché primaire.

Au niveau du marché secondaire, en glissement annuel, les indices « BRVM Composite » et « BRVM 10 » ont respectivement progressé de 39,3 % et 33,9 % au 31 décembre 2013 comparativement à la même période de l'exercice 2012, en liaison avec l'amélioration de la croissance économique dans les pays de l'Union et le démarrage de la cotation en continu au mois de septembre 2013 à la BRVM.

La capitalisation totale du marché des actions a franchi la barre des 5 000 milliards en fin d'année, niveau le plus haut au cours de ces dix (10) dernières années. Elle a progressé dans les mêmes proportions que le BRVM Composite, passant de 4 031,3 milliards de FCFA le 31 décembre 2012 à 5 633,47 milliards de FCFA à fin 2013.

Cette hausse a entraîné une croissance de 37,9 % de la capitalisation boursière totale qui s'est établie à 6 706,2 milliards de FCFA au 31 décembre 2013 contre 4 863,1 milliards de FCFA au 31 décembre 2012.

Les titres en conservation au niveau du DC/BR se chiffrent à 7 001 milliards en progression de 39,53 % par rapport à l'exercice 2012. Les actions cotées représentent plus de 80 % du total des actifs en conservations.

Par ailleurs, les dirigeants de l'ONATEL ont procédé le 29 novembre 2013 au fractionnement de l'action ONATEL inscrite à la cote de la BRVM. Cette initiative a permis de réduire de façon considérable le cours de négociation du titre qui est passé de 63 000 FCFA à 6 300 FCFA en le rendant du coup plus accessible au grand public.

Au total, 2013 a été une année au cours de laquelle d'importants chantiers ont connu leur aboutissement tandis que d'autres ouvriront une ère de maturité profonde du marché au profit d'un financement plus accru de l'économie de l'Union par le marché.

Le rétablissement de la stabilité politique dans certains pays de l'Union couplé à la poursuite des efforts des gouvernements en matière du développement du système financier permettront à moyen terme d'accroître le volume des activités du marché et à long terme l'appropriation de cet instrument de financement du développement par les populations.

Pour ma part, je compte poursuivre avec plus d'efficacité, aux côtés de mes pairs membres, la mission de régulation du marché financier de l'UMOA et de protection des épargnants. Nous nous consacrerons vigoureusement, à ce titre, à mettre en œuvre la vision stratégique déclinée via le Plan Stratégique 2014 - 2021 du marché financier régional et entre autres, dans les actions du Haut Comité ad'hoc sur le financement des économies élaborées par les Chefs de l'Etat de l'Union.

Pour conclure, j'adresse mes vives félicitations au nouveau Secrétaire Général pour sa nomination et l'exhorte avec tout le personnel du Secrétariat Général à relever les défis nouveaux qui nous attendent les années à venir, au regard des perspectives du marché en 2014.

Jérémy PEREIRA
Président du Conseil Régional

1 CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

1.1 Evolution de l'environnement économique mondial et sous-régional

L'économie mondiale a été marquée par un redressement progressif de l'activité à l'échelle mondiale. Après un léger relèvement durant le premier semestre, la reprise économique s'est confirmée au cours de la seconde moitié de l'année 2013, soutenue par la progression de la demande finale dans les pays industrialisés et le rebond des exportations des pays émergents. Sur cette base, les services du FMI ont estimé en avril 2014 que la croissance économique mondiale s'est élevée à 3 % en 2013, contre 2,8 % en 2012 soit 0,2 point de pourcentage de plus. Cependant, la reprise reste modérée et inégale, avec la persistance de divergences dans l'évolution de l'activité, tant entre les économies avancées et émergentes qu'au sein de ces économies.

Dans les pays industrialisés, la détente des conditions financières a contribué à soutenir l'activité économique. La croissance a été principalement tirée par la reconstitution des stocks. Elle est ressortie, selon les estimations du FMI, à 1,3 %.

Ainsi, aux Etats-Unis, le PIB a augmenté de 1,9 % en 2013, après 2,8 % en 2012, tiré essentiellement par la demande intérieure finale. Au Japon, la croissance économique est passée de 1,4 % en 2012 à 1,5 % en 2013, du fait des mesures de relance budgétaire mises en œuvre par les autorités nippones. Dans la zone euro, l'activité économique s'est moins contractée qu'en 2012 sous l'impulsion de l'Allemagne et dans une moindre mesure, de la France, qui ont connu respectivement une croissance de 0,5 % et 0,3 % en 2013. Le PIB de la zone pris dans son ensemble, a en effet régressé de 0,5 % en 2013, contre un repli de 0,7 % en 2012, du fait des contre-performances des économies des pays en difficulté, dont notamment l'Italie (-1,9 %) et l'Espagne (-1,2 %).

Au niveau des pays émergents et en développement, la croissance économique a ralenti, en raison principalement de la faiblesse de la demande intérieure dans la plupart des Etats et du durcissement, par certains pays, des conditions monétaires. Globalement, l'activité économique a progressé de 4,7 % en 2013, soit 0,3 point de pourcentage de moins qu'en 2012. Cette situation d'ensemble masque, toutefois, le dynamisme de l'économie chinoise consécutif principalement à la poursuite des investissements publics.

Tout comme en 2012, le produit intérieur brut de la Chine a enregistré une augmentation de 7,7 % en 2013, selon les estimations du FMI. Le Brésil a également connu une meilleure expansion économique, sous l'effet du raffermissement des exportations, tandis que l'Inde a enregistré une légère décélération en raison de la faiblesse des investissements. Dans ces deux (2) pays, la croissance est ressortie respectivement à 2,3 % et 4,4 % en 2013, après 1 % et 4,7 % en 2012.

En Afrique du Sud particulièrement, le ralentissement de la croissance provient des tensions qui caractérisent les relations patronat-salariat dans le secteur minier, des difficultés associées à l'approvisionnement en électricité, de l'anémie de l'investissement privé et du manque de confiance des consommateurs et des investisseurs.

L'Afrique subsaharienne a continué d'afficher une solide croissance en 2013, à 4,8 %, c'est-à-dire pratiquement au même rythme qu'en 2012, grâce à l'amélioration de la production agricole et aux investissements dans les ressources naturelles et dans l'infrastructure.

L'année 2013 marque également une nette reprise de l'économie de la zone ouest africaine avec un taux estimé à 6 % en 2013, contre une réalisation de 6,5 % l'année précédente. Les pays de l'UEMOA enregistrent également un surplus de croissance portée par l'amélioration des performances au Bénin, au Niger et au Sénégal, comparativement aux prévisions du dernier trimestre.

Le taux d'inflation quant à lui, a connu une nette baisse et serait en moyenne à 1,6 % en 2013 contre 2,4 % en 2012, tandis que les résultats satisfaisants de la campagne agricole ont conforté la décélération des prix à la consommation amorcée au début de l'année 2013.

A deux (2) ans de l'échéance des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2015, le développement des investissements sociaux a renforcé la demande intérieure et a dynamisé le commerce mondial tiré par les pays émergents et pays en développements, ce qui a permis à l'Afrique en générale et l'Afrique de l'ouest en particulier de réaliser de bonnes performances économiques en 2013.

Le raffermissement de la croissance économique dans l'Union a influencé positivement les activités du marché régional.

1.2 Evolution des marchés financiers internationaux

Les performances positives observées au niveau des places financières mondiales au deuxième semestre de l'année 2012 se sont accélérées en 2013, la plus spectaculaire ayant été enregistrée au Japon.

Le 30 décembre 2013, le Nikkei, indice regroupant les deux cent vingt-cinq (225) plus grosses capitalisations de la bourse de Tokyo, clôturait à 16 291 points contre 10 395 points un an auparavant, soit une progression de 57 %. A Wall Street, le bilan de l'année 2013 a été tout aussi positif. Le Dow Jones, indice phare de la place new yorkaise, a progressé de 26 %, une performance annuelle inégalée depuis 1996.

En Europe, le CAC 40 et le Footsie 100 ont enregistré des gains annuels respectifs de 18 % et 14,5 %.

1.3 Evolution des marchés financiers africains

En Afrique, l'évolution des indices a été plus contrastée. Le Malawi et le Ghana ont vu leurs indices croître respectivement de 108,31 % et 78,81 %. Les indices du Nigéria, du Rwanda et de la Zambie ont évolué à des rythmes moins soutenus, oscillant entre 30 % et 50 %. Par contre les indices marocains et tunisiens ont reculé de 2,62 % et 4,33 % en 2013.

Au plan régional, les indices de référence de la BRVM ("BRVM 10" et "BRVM Composite") affichent une tendance haussière par rapport à fin décembre 2012. Cette tendance a permis à la BRVM de franchir le 31 décembre 2013, la barre de 5 000 milliards de FCFA avec un seuil de 5 633,4 milliards de capitalisation boursière au niveau du compartiment des actions. Quant à la capitalisation boursière du marché des obligations, elle s'est accrue de 28,9 % entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013 et s'est affichée à 1 072,77 milliards.

2 PRESENTATION GENERALE DU CREPMF ET DE SES ACTIVITES

2.1 Missions et Pouvoirs du CREPMF

Le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) est un organe de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), créé le 3 juillet 1996 par décision du Conseil des Ministres de l'UMOA, dans le cadre de la mise en place du marché financier régional de l'UMOA dont il est chargé d'assurer la tutelle.

Le CREPMF a pour principales missions :

- la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières et tout autre véhicule de placement donnant lieu à l'appel public à l'épargne ;
- l'information des investisseurs ;
- le bon fonctionnement du marché.

Pour remplir ses missions, le CREPMF :

- réglemente le marché financier de l'UMOA à travers l'élaboration de la réglementation du marché et sa mise à jour ;
- autorise toutes les opérations financières de levées de ressources sur le marché financier et d'introduction en bourse ;
- surveille les transactions à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et habilite les Structures Centrales du marché et les intermédiaires commerciaux agréés (SGI, Organismes de Placements Collectifs, Conseils en investissements boursiers) et contrôle leurs activités ;
- sanctionne le non-respect des règles du marché.

2.2 Gouvernance au 31 décembre 2013

Nomination des membres et du Secrétaire Général du Conseil Régional

Le Conseil des Ministres de l'Union, au cours de sa réunion ordinaire tenue le 22 mars 2013, a nommé les nouveaux membres ainsi que le Président du Conseil Régional. Monsieur Jeremias PEREIRA, nouveau Président du CREPMF, a pris fonction le 1^{er} avril 2013.

Le 2 septembre 2013, Monsieur Mory SOUMAHORO a été désigné en qualité de nouveau Secrétaire Général du Conseil Régional.

Il a effectivement pris fonction, le 4 novembre 2013, en marge de la 41^{ème} session du Comité Exécutif du Conseil Régional.

Pour rappel, le Conseil Régional est composé de douze (12) membres appelés encore « Conseillers » :

- un représentant de chaque Etat membre, nommé par le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) sur proposition de l'Etat concerné, en raison de sa compétence et de son expérience en matière financière, comptable ou juridique ;
- le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ou son représentant ;
- le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ou son représentant ;
- un magistrat spécialisé en matière financière, nommé par le Conseil des Ministres de l'UMOA sur la base d'une liste proposée par le Président de la Cour de Justice de l'UEMOA ;
- un expert-comptable réputé, nommé par le Conseil des Ministres de l'UMOA sur la base d'une liste proposée par le Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA.

Les membres du Conseil Régional sont nommés par le Conseil des Ministres de l'UMOA pour un mandat de trois (3) ans, renouvelable une fois.

Le Président du Conseil Régional est nommé par le Conseil des Ministres parmi les Représentants des Etats qui exercent cette charge à tour de rôle. La durée de son mandat est également de trois (3) ans, renouvelable une fois.

Ils ne peuvent, dans le cadre de l'exercice de leur mission, faire l'objet de poursuite civile ou pénale, ceci pour garantir l'indépendance et l'efficacité du Conseil Régional.

En outre, dans l'exercice de ses missions, le Conseil Régional est doté d'un Secrétariat Général qui comprend un corps d'inspecteurs et un service administratif. Il est dirigé par un Secrétaire Général, nommé pour une période de cinq (5) ans, renouvelable une fois.

Réunions des organes délibérants

Le Conseil Régional se réunit en session ordinaire au moins deux (2) fois par an. Dans le but de permettre un fonctionnement permanent de l'Institution, il est créé au sein du Conseil Régional, un Comité Exécutif composé de quatre (4) membres. Ce comité se réunit aussi souvent que nécessaire et au moins tous les trois (3) mois.

Au cours de l'année 2013, les organes délibérants du Conseil Régional ont tenu six (6) réunions réparties comme suit :

- quatre (4) sessions ordinaires du Conseil Régional ;
- deux (2) sessions ordinaires du Comité Exécutif.

Tableau 1 : Réunions des Organes délibérants

Date	Type de réunion	Lieu
22 mai 2013	53 ^{ème} session ordinaire du Conseil Régional	Abidjan, Côte d'Ivoire
29 juin 2013	54 ^{ème} session ordinaire du Conseil Régional	Dakar, Sénégal
3 septembre 2013	55 ^{ème} session ordinaire du Conseil Régional	Cotonou, Bénin
4 novembre 2013	41 ^{ème} réunion du Comité Exécutif du Conseil Régional	Abidjan, Côte d'Ivoire
19 novembre 2013	56 ^{ème} session ordinaire du Conseil Régional	Bissau, Guinée-Bissau
20 novembre 2013	42 ^{ème} réunion du Comité Exécutif du Conseil Régional	Bissau, Guinée-Bissau

2.3 Activités de régulation du Conseil Régional

Approbation des Commissaires aux Comptes

Trente (30) dossiers de Commissaires aux Comptes (CAC) ont été instruits et approuvés par le Conseil Régional au titre de l'année 2013. Toutefois, de façon globale, le taux d'approbation des Commissaires aux Comptes des Structures Agréées et Sociétés Cotées est en baisse par rapport à celui de 2012 et peut s'expliquer par le mode de relance utilisé (courrier électronique comparativement au courrier physique de relance du Secrétaire Général).

Ainsi, pour un total de cent vingt (120) Structures Agréées et Sociétés Cotées du marché financier de l'UMOA, 2/3 (68 %) des trois cent trente (330) approbations requises ont été octroyées, contre un taux de 90 % au 31 décembre 2012 et 66 % au 31 décembre 2011.

Délivrance de cartes professionnelles

En application des dispositions réglementaires en vigueur, le Conseil Régional a délivré cent trente trois (133) cartes professionnelles aux acteurs agréés du marché en 2013 contre cent soixante-onze (171) au cours de l'exercice 2012, soit une baisse de 4,67 %.

Ces cartes se répartissent, par catégorie d'acteurs, comme ci-après :

Tableau 2 : Cartes professionnelles délivrées par le Conseil Régional en 2013

Structures	Cartes requises	Cartes délivrées	Cartes non délivrées
Sociétés de Gestion et d'Intermédiation	121	112	9
Sociétés de Gestion de Patrimoine	2	2	0
Banques Teneurs de Comptes/Conservateurs	23	18	5
Sociétés de Gestion d'OPCVM	27	24	3
Apporteurs d'Affaires	7	7	0
Total	180	163	17

Agrément des intervenants

Le CREPMF a procédé, au cours de l'année 2013, à l'agrément de sept (7) nouveaux intervenants commerciaux. Il s'agit d'une (1) Société de Gestion d'OPCVM (SGO) et de six (6) Fonds Communs de Placement (FCP). Il a, par ailleurs, procédé au retrait d'agrément d'un (1) Apporteur d'Affaires.

Au total, le nombre d'intervenants agréés du marché financier de l'UMOA s'élève à quatre-vingt-quinze (95) contre quatre-vingt-neuf (89) à la fin de l'année 2012 (voir Annexe 6).

En outre, deux (2) FCP ont été agréés sous réserve par le Conseil Régional, lors de sa 55^{ème} session du 03 septembre 2013.

A- Agréments accordés

Les intervenants agréés au cours de l'année 2013 se présentent comme ci-après :

A.1. Sociétés de Gestion d'OPCVM :

- La Société de Gestion d'OPCVM CORIS ASSET MANAGEMENT

Créée le 14 février 2013, la SGO CORIS ASSET MANAGEMENT est enregistrée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Ouagadougou sous le numéro BF OUA 2013 B 1030.

C'est une Société Anonyme avec Conseil d'Administration dont le capital social est de cent (100) millions de FCFA.

Elle a été agréée en qualité de SGO, le 29 juin 2013, sous le numéro SG/2013-01.

A.2. OPCVM

- Le FCPE SINI GNESIGUI

Tableau 3 : Principales caractéristiques

Dénomination	SINI GNESIGUI
Type	Fonds Commun de Placement d'Entreprise
Promoteurs	Salariés de SOTELMA
Objet	SINI GNESIGUI a pour objectif de constituer un complément de revenus à la retraite et de gérer un actionnariat salarié.
Valeur liquidative d'origine	1 000 FCFA
Dépositaire	SGI CGF BOURSE
Société de Gestion	CGF GESTION
Commissaire aux Comptes	Cabinet MAZARS Sénégal représenté par Monsieur Taïbou MBAYE

Orientation de gestion	SINI GNESIGUI est un fonds diversifié constitué comme suit : - Obligations/valeurs assimilées et autres titres à revenu fixe 35 % - Actions et assimilés 60 % - Liquidités 5 % Le fonds est destiné à offrir des revenus complémentaires à la retraite. Les investissements sont donc effectués de préférence à long terme et l'objectif est d'obtenir un rendement meilleur que celui des produits d'épargne classique avec un niveau de risque faible. Les liquidités sont destinées à faire face aux rachats.
Souscripteurs visés	Salariés et ex-salariés de SOTELMA

Le FCPE SINI GNESIGUI a été agréé, le 22 mai, sous le numéro FCPE/2013-01.

- *Le FCP INITIATIVE SOLIDARITE*

Tableau 4 : Principales caractéristiques

Dénomination	INITIATIVES SOLIDARITE
Type	FCP de distribution
Promoteurs	BNI GESTION
Objet	INITIATIVES SOLIDARITE a pour objet la constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières.
Valeur liquidative d'origine	5 000 FCFA
Dépositaire	BNI FINANCES
Société de Gestion	BNI GESTION
Commissaire aux Comptes	Cabinet ERNST & YOUNG Côte d'Ivoire
Orientation de gestion	INITIATIVES SOLIDARITE est un fonds de distribution de type diversifié pouvant investir dans tous types de produits financiers, notamment les valeurs mobilières émises au sein de l'UEMOA dans les limites fixées par la réglementation. Ainsi, il ne peut à aucun moment être investi à hauteur de 70 % en actions et/ou assimilées, ni être investi à hauteur de 70 % en obligations à court et à moyen termes, en titres de créances émis sur le marché monétaire et en titres d'autres OPCVM ou de FCTC.
Souscripteurs visés	Personnes morales et physiques
Spécificité du FCP	Mécanisme de solidarité et de partage 35 % de la valeur des dividendes à verser aux adhérents fera l'objet de donation à une structure œuvrant dans le domaine social.

Le FCP INITIATIVES SOLIDARITE a été agréé, le 22 mai 2013, sous le numéro FCP/2013-02.

- *Le FCP KARIMA ETHIQUE*

Tableau 5 : Principales caractéristiques

Dénomination	KARIMA ETHIQUE
Type	FCP de distribution
Promoteurs	BNI GESTION en collaboration avec la Fondation CHEIKH YACOUBA SYLLA
Objet	KARIMA ETHIQUE a pour objet la constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières.
Valeur liquidative d'origine	1 000 FCFA
Dépositaire	BNI FINANCES
Société de Gestion	BNI GESTION

Commissaire aux Comptes	Cabinet ERNST & YOUNG Côte d'Ivoire, titulaire Cabinet DELOITTE & TOUCHE Côte d'Ivoire, suppléant
Orientation de gestion	KARIMA ETHIQUE est un fonds de distribution de type diversifié pouvant investir dans tous types de produits financiers, notamment les valeurs mobilières émises au sein de l'UEMOA dans les limites fixées par la réglementation. Ainsi, il ne peut à aucun moment être investi à hauteur de 70 % en actions et/ou assimilées, ni être investi à hauteur de 70 % en obligations à court et à moyen termes, en titres de créances émis sur le marché monétaire et en titres d'autres OPCVM ou de FCTC.
Caractéristiques particulières	<i>Mécanisme de partage</i> Les revenus mis en distribution seront partiellement ou intégralement reversés à la Fondation Cheikh Yacouba SYLLA. <i>Contraintes d'ordre éthique</i> Sont exclus les investissements dans les sociétés dont l'activité et les revenus sont liés aux industries ou services de l'armement, aux jeux de hasard et casinos, à la production ou au commerce d'alcool, de tabac ou de produits à base de porc, à l'industrie du divertissement (pornographie, musique, médias, cinéma), à l'hôtellerie ainsi qu'à tout autre secteur qui pourrait être identifié comme non conforme aux règles agréées par l'Autorité de Référence Ethique.

Le FCP KARIMA ETHIQUE a été agréé, le 22 mai 2013, sous le numéro FCP/2013-03.

- *Le FCP ATTIJARI LIQUIDITE*

Tableau 6 : Principales caractéristiques

Dénomination	ATTIJARI LIQUIDITE
Type	Fonds Commun de Placement
Promoteur	SGO Attijari Asset Management
Objet	Gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières émises sur le marché financier de l'UMOA
Valeur liquidative d'origine	10 000 FCFA
Forme des parts	Titres dématérialisés et inscrits en compte auprès de la SGO Attijari Asset Management
Dépositaire	SGL Africaine de Bourse
Société de Gestion	Attijari Asset Management (société agréée en qualité de Société de Gestion d'OPCVM)
Commissaire aux Comptes titulaire	Cabinet RACINE, membre d'Ernst & Young (22 rue Ramez Bourgi B.P. 545 Dakar - Sénégal)
Commissaire aux Comptes suppléant	Cabinet MAZARS (Place de l'Indépendance B.P. 129 Dakar - Sénégal)
Orientation de gestion	ATTIJARI LIQUIDITE est un OPCVM « Obligations à court terme » pouvant investir dans des instruments financiers obligataires et monétaires, dans la limite fixée par la réglementation. Les actifs du FCP ATTIJARI LIQUIDITE seront composés majoritairement de placements monétaires, titres de créances négociables et d'obligations court terme à 70 % au moins en fonction des opportunités qui se présenteront.

Le FCP ATTIJARI LIQUIDITE a été agréé, le 22 mai 2013, sous le numéro FCP/2013-04.

- *Le FCP ATTIJARI HORIZON*

Tableau 7 : Principales caractéristiques

Dénomination	ATTIJARI HORIZON
Type	Fonds Commun de Placement mixte
Promoteur	SGO Attijari Asset Management
Objet	Gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières émises sur le marché financier de l'UMOA
Valeur liquidative d'origine	10 000 FCFA
Forme des parts	Titres dématérialisés et inscrits en compte auprès de la SGO Attijari Asset Management
Dépositaire	SGI Africaine de Bourse
Société de Gestion	Attijari Asset Management (société agréée en qualité de Société de Gestion)
Commissaire aux Comptes titulaire	Cabinet RACINE, membre d'Ernst & Young (22 rue Ramez Bourgi B.P. 545 Dakar - Sénégal)
Commissaire aux Comptes suppléant	Cabinet MAZARS (Place de l'Indépendance B.P. 129 Dakar - Sénégal)
Orientation de gestion	Les actifs du FCP ATTIJARI HORIZON seront composés majoritairement d'obligations. En fonction des opportunités, l'orientation de placement des actifs se présente comme suit : - 90 % d'obligations, au moins ; - 10 % de liquidités, au plus.

Le FCP ATTIJARI HORIZON a été agréé, le 22 mai 2013, sous le numéro FCP/2013-05.

- *Le FCP TRESO-MONEA*

Tableau 8 : Principales caractéristiques

Dénomination	TRESO-MONEA
Type	Fonds Commun de Placement de capitalisation
Promoteurs	Filiales bancaires dans l'UEMOA du GROUPE-BOA et la SGO BOA Asset Management
Objet	Gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières
Valeur liquidative d'origine	25 000 000 FCFA
Forme des parts	Titres dématérialisés et inscrits en compte auprès de la SGO BOA Asset Management
Dépositaire	SGI ACTIBOURSE
Société de Gestion	BOA Asset Management (société agréée en qualité de Société de Gestion)
Commissaire aux Comptes	CABINET Mazars Côte d'Ivoire représenté par M. Armand B. Pierrot FANDOHAN
Orientation de gestion	TRESO-MONEA est un OPCVM « Obligations à court terme » dont la politique d'investissement consistera à investir en priorité en valeurs mobilières émises par les entreprises ou les Etats membres de l'UEMOA. Il sera composé de : - 70 % au moins de ses actifs, en titre de créance court terme et liquidité, et

Dénomination	TRESO-MONEA
	- 30 % de ses actifs en titres d'OPCVM monétaire. La sensibilité du fonds sera en permanence inférieure à 0,5 %.

Le FCP TRESO MONEA a été agréé, le 19 juin 2013, sous le numéro FCP/2013-08.

B.1 Agrément retiré

Le Conseil Régional a, lors de sa 53^{ème} session, procédé au retrait de l'agrément accordé à Monsieur CASSAIGNAN Yéo Antoine en qualité d'Apporteur d'Affaires sur le marché financier de l'UMOA.

2.4 Contrôle des acteurs du marché

2.4.1 Contrôle des Structures Centrales (BRVM et DC/BR)

- Respect des cahiers de charges

Le Conseil Régional et les Structures Centrales du marché (BRVM et DC/BR) poursuivent les échanges en vue de la mise en œuvre complète des dispositions des cahiers de charges de concession de service public.

Au cours de l'exercice 2013, certaines dispositions de reporting d'information n'ont pas été respectées par les Structures Centrales du marché.

- Contrôle sur place

La BRVM et le DC/BR ont fait l'objet de contrôles par le Conseil Régional en octobre et novembre 2013.

A l'issue de leurs travaux, les missions ont conclu que les conditions de maintien de leurs agréments sont globalement respectées, nonobstant certaines insuffisances constatées au niveau de l'organisation administrative, du gouvernement d'entreprise ainsi que du système de contrôle.

- Analyse de l'activité et de la structure financière
 - BRVM

Le total bilan a enregistré une augmentation de 0,50 % à 8 832 millions de FCFA à fin 2013 contre 8 788 millions de FCFA à fin 2012, en liaison avec le renforcement des fonds propres et des immobilisations.

Corrélativement à l'évolution favorable des activités boursières, l'exercice 2013 s'est soldé pour la BRVM par un bénéfice net de 1 255 millions de FCFA, en hausse de 22,18 % par rapport au résultat de 2012 qui était de 1 027 millions de FCFA. Cette hausse est en liaison avec l'accroissement des produits qui a été plus important que celui des charges.

En effet, les produits d'exploitation ont progressé de 9,45 %, passant de 3 739 millions de FCFA au 31 décembre 2012 à 4 092 millions de FCFA à fin 2013, suite principalement à l'accroissement des produits sur opérations sur titres.

Dans une proportion moindre, les charges ont également connu une hausse (+4,62 %) de 2 837 millions de FCFA au 31 décembre 2013 contre 2 712 millions de FCFA à fin 2012 due essentiellement à l'augmentation des charges externes, des frais généraux.

S'agissant de la structure financière, elle se caractérise par la hausse des fonds propres de 0,52 %, s'établissant à 7 635 millions de FCFA au 31 décembre 2013 contre 7 595 millions de FCFA en 2012. Outre la hausse du résultat net précédemment indiquée, cette légère hausse des fonds propres de la société s'explique principalement par la hausse des provisions réglementées (+17,54 %) et des réserves (5,36 %).

Tableau 9 : Chiffres-clés de la situation financière de la BRVM (en millions de FCFA)

Rubriques	2009	2010	2011	2012	2013
Total bilan	7 686	8 261	8 802	8 788	8 832
Fonds propres	6 241	7 747	8 140	7 595	7 635
Produits	3 162	3 068	3 297	3 739	4 092
Charges	1 562	1 695	1 972	2 712	2 837
Résultat net	1 600	1 373	1 325	1 027	1 255

– DC/BR

Le total bilan est de 6 221 millions de FCFA à fin 2013 contre 6 710 millions de FCFA à fin 2012, soit une baisse de 7,29 % imputable principalement à la diminution des postes débiteurs divers et créditeurs divers. En effet, ces deux (2) postes ont enregistré, entre ces deux (2) dates, des baisses respectives de 39,75 % et 26,31 % à 1 340 millions de FCFA et 2 767 millions de FCFA.

Par contre, les fonds propres ont progressé de 16,89 %, à 3 454 millions de FCFA à la fin de l'année 2013 contre 2 955 millions de FCFA au 31 décembre 2012, en liaison avec la hausse du résultat net.

Après un déficit en 2011, le résultat net a enregistré des hausses sur les deux (2) dernières années. En effet, entre fin 2011 et fin 2012, le résultat net a augmenté de 139,29 % passant ainsi d'un déficit de 504 millions de FCFA à un excédent de 198 millions de FCFA. Cette hausse s'est poursuivie en 2013 pour atteindre 451 millions de FCFA à fin 2013, soit une progression de 127,68 %. Cette tendance haussière du résultat net s'explique par l'évolution des produits sur opérations sur titres. En effet, à la faveur surtout du transfert partiel de la commission de valorisation de la BRVM au DC/BR, les produits sur opérations sur titres sont passés de 633 millions de FCFA au 31 décembre 2012 à 1 155 millions de FCFA à fin 2013, soit un accroissement de 82,48 %.

Tableau 10 : Chiffres-clés de la situation financière du DC/BR (en millions de FCFA)

Rubriques	2009	2010	2011	2012	2013
Total bilan	4 657	4 935	12 243	6 710	6 221
Fonds propres	2 509	2 686	3 210	2 955	3 454
Produits	784	827	1 246	876	1 431
Charges	502	511	1 750	678	980
Résultat net	282	316	-504	198	451

2.4.2 Contrôle des intervenants commerciaux

Le contrôle des intervenants commerciaux du marché est prévu par les articles 23 à 26 de l'Annexe à la Convention portant création du Conseil Régional et les diverses Instructions prises à cet effet.

Au cours de l'année 2013, le Conseil Régional a procédé à deux (2) types de contrôle auprès des intervenants commerciaux. Il s'agit :

- des contrôles sur pièces réalisés sur la base des différents états et informations transmis par ces intervenants au Conseil Régional. Ils permettent de suivre de façon permanente l'activité des structures concernées, notamment les moyens humains, matériels, financiers et organisationnels dont elles disposent pour l'exercice de leurs activités ;
- des contrôles sur place qui font l'objet d'un planning annuel. Ils nécessitent le déplacement des inspecteurs dans les locaux de la structure contrôlée.

En 2013, le Conseil Régional a réalisé des missions de contrôle auprès de vingt-huit (28) acteurs contre vingt-deux (22) en 2012.

Les missions de contrôles sur place ont principalement concerné en 2013 six (6) Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), une (1) Banque Teneur de Compte / Conservateur (BTCC), une (1) Société de Gestion d'OPCVM (SGO), trois (3) Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), un (1) Apporteur d'Affaires (AA), un (1) Organisme de Garantie (G), deux (2) Bureaux de Liaison de SGI (BL) et deux (2) Structures Centrales.

Il ressort des conclusions de ces missions d'inspection sur place que plusieurs améliorations sont encore nécessaires en matière de gestion administrative et de gouvernement d'entreprise, de contrôle interne, de système d'information et du système comptable.

En ce qui concerne la réglementation, des mesures doivent être prises par les intervenants du marché financier régional en vue du strict respect des dispositions en vigueur, notamment en matière de transmission d'informations au Conseil Régional ainsi que de connaissance, de suivi et de gestion de leur clientèle.

Les missions de contrôles sur pièces ont concerné en général toutes les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) à travers le contrôle des états et informations périodiques transmis, au 31 décembre 2013, et de manière spécifique deux (2) SGI, une (1) BTCC, deux (2) SGO et six (6) OPCVM. Le contrôle des états et informations périodiques transmis par les SGI, au 31 décembre 2013, a permis de faire les constats ci-après :

- Délai de transmission des états et informations

Le taux relatif au respect du délai réglementaire de transmission d'informations périodiques est en baisse au premier trimestre et s'améliore progressivement sur l'année passant de 48 % au premier trimestre à 67 % au troisième trimestre et à 100 % au quatrième trimestre.

- Règle des fonds propres minimaux

Sur la base des états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2013, toutes les SGI disposent de fonds propres supérieurs au seuil minimum requis de 150 millions de FCFA.

- Analyse de l'activité et de la situation financière

- *Données du bilan*

Le total bilan s'établit à 111 601 millions de FCFA au 31 décembre 2013 contre 101 138 millions de FCFA au 31 décembre 2012, soit une augmentation de plus de 10 %.

Le total bilan moyen d'une SGI est de 5 314 millions de FCFA au 31 décembre 2013 contre 4 816 millions de FCFA à la même date en fin 2012, soit une hausse de 498 millions de FCFA.

Cette hausse est la résultante de l'augmentation significative du total bilan de trois (3) SGI dont une (1) au Sénégal et deux (2) en Côte d'Ivoire.

- *Fonds propres*

Tout comme le total bilan, les fonds propres ont connu également une croissance de plus de 6 % par rapport à l'exercice 2012. En effet, de 23 197 millions de FCFA au 31 décembre 2012, les fonds propres sont passés à 24 724 millions de FCFA au 31 décembre 2013. Cette hausse résulte d'un report à nouveau significatif de leurs résultats de l'exercice 2013 et du résultat positif réalisé par dix-sept (17) SGI.

Toutefois, la rentabilité des fonds propres¹ a baissé passant de 27,19 % au 31 décembre 2012 à 26,83 % au 31 décembre 2013. La plus forte baisse de rentabilité concerne une SGI de Côte d'Ivoire avec près de - 60 % alors qu'une SGI du Burkina Faso enregistre la plus forte augmentation (+ 79 %).

Dans le même sillage que la rentabilité des fonds propres, le ratio de structure a légèrement baissé passant de 22,94 % à fin décembre 2012 à 22,15 % à fin 2013.

- *Indicateurs de gestion*

Le résultat d'exploitation global des SGI a diminué de 13 % passant de 8 559 à 7 443 millions de FCFA. Quatre (4) SGI implantées en Côte d'Ivoire et au Bénin ont connu une variation positive et significative de leur résultat participant ainsi à 15,67 % à la formation du résultat d'exploitation total.

¹ Résultat net/Fonds propres

2.4.3. Surveillance des Garants sur le marché financier

Dans le cadre du suivi de leurs activités sur le marché financier régional, les garants doivent transmettre dans les trente (30) jours suivant la fin du trimestre les informations ci-après, conformément aux dispositions de l'Instruction n°38/2009 relative à l'approbation des garants et de la lettre circulaire du Conseil Régional du 10 mai 2012 :

- la situation détaillée des engagements souscrits, par nature (marché bancaire et autre) et par secteur d'activité ;
- un état sur la situation des normes prudentielles ;
- un état de suivi des dix (10) plus gros engagements ;
- le montant des appels de garantie au cours des deux (2) dernières années ;
- le niveau de réalisation des mécanismes de contre-garantie relatifs aux engagements sur le marché financier régional, le cas échéant ;
- tout évènement susceptible d'influencer votre situation notamment les litiges ou affaires contentieuses.

Sur un total de vingt-quatre (24) garants ayant des engagements vifs hors intérêts d'un montant total de 139,98 milliards de FCFA au 31 décembre 2013, deux (2) ont été approuvés par le Conseil Régional en qualité de garant sur le marché financier régional. Ces engagements donnés sont repartis entre les institutionnels (115,24 milliards de FCFA), les banques commerciales (7,14 milliards de FCFA) et les banques filiales du groupe BOA (17,6 milliards de FCFA) avec respectivement 82,33 %, 5,10 % et 12,57 % du total des engagements donnés.

Cependant, au cours de l'exercice 2013, la majorité des Garants n'a pas respecté les obligations de transmission des informations trimestrielles et annuelles au Conseil Régional.

2.4.4. Suivi des Agences de Notation

A la faveur de la réforme de la garantie, le Conseil Régional a introduit la notation sur le marché financier régional.

La notation vise à évaluer le risque d'un titre ou plus généralement le risque lié à un émetteur. L'objectif de cette réforme est l'assouplissement du coût des émissions obligataires sur le marché financier régional, la réduction de l'asymétrie d'information entre émetteurs et investisseurs ainsi que la limitation de la concentration des risques sur les garants.

Au 31 décembre 2013, les Agences de notation agréées ont noté quinze (15) entités dont sept (7) sociétés cotées sur les trente-sept (37) inscrites à la cote de la BRVM. Il a été enregistré au titre de l'année 2013, la notation de cinq (5) émissions obligataires autorisées par le CREPMF.

Dans le cadre du suivi des activités des Agences de notation, le Conseil Régional a défini un mécanisme de surveillance à travers un cahier des charges annexé à l'Instruction n°37/2009 relative aux conditions d'exercice de l'activité d'Agence de notation sur le marché financier de l'UMOA aux termes duquel celles-ci publient et transmettent au Conseil Régional périodiquement les informations suivantes :

i-) tous les six (6) mois, des données concernant les taux de défaut historiques de leurs catégories de notation, avec indication, le cas échéant, de l'évolution dans la durée de ces taux de défaut ;

ii-) annuellement, les informations suivantes :

- une liste de leurs dix (10) plus gros clients, classés par pourcentage du chiffre d'affaires généré par chacun ;
- une liste des clients dont la contribution au taux de croissance de leur chiffre d'affaires au cours du précédent exercice a dépassé, d'un facteur supérieur à une fois et demi, le taux de croissance de l'ensemble de leur chiffre d'affaires.

Au cours de l'exercice 2013, aucune des Agences agréées n'a respecté les obligations de publication et de transmission des informations semestrielles et annuelles au Conseil Régional.

2.4.5 Surveillance du marché

La surveillance des activités du marché secondaire s'est poursuivie au cours de l'année sous revue à travers le suivi visuel des transactions et l'examen de l'ensemble des ordres de bourse exécutés sur les principales valeurs échangées ainsi que l'analyse du comportement des titres ayant enregistré une forte évolution de leurs cours.

Depuis l'implémentation du nouveau logiciel de surveillance du marché, plusieurs alertes ont fait l'objet d'investigation et d'élaboration de fiches d'anomalies. A l'issue de l'analyse des alertes fournies par le système de surveillance du marché, six (6) SGI ont été interpellées.

Les faits reprochés à ces SGI sont entre autres, le non-respect des directives des clients ainsi que l'impact des agissements de leurs Négociateurs sur le cours de certains titres qui s'apparente à une manipulation de cours.

Au cours de l'exercice 2013, le Service de la Surveillance du Marché, a par ailleurs, procédé, en collaboration avec le Service des Systèmes d'Information et de la Communication, au ré-paramétrage de la base des données du système de surveillance en prélude au passage de la cotation en continu intervenu le 16 septembre 2013.

2.4.4 Contrôle des avoirs-titres et espèces des clients

Toutes les vingt-sept (27) structures agréées en qualité de conservateurs (SGI et BTCC) ont satisfait à l'obligation de transmettre au Conseil Régional, la situation trimestrielle de leurs avoirs titres et espèces au cours de l'exercice 2013.

Toutefois, certaines structures ont accusé des retards significatifs dont le plus important au titre de l'exercice 2013 est de quarante-neuf (49) jours contre cent quatorze (114) jours enregistrés au titre de l'exercice 2012.

Le montant global des avoirs-titres et espèces détenus par les structures agréées au 31 décembre 2013 s'élève à 3 269,85 milliards de FCFA. Ils sont en hausse de 21,07 % par rapport à leur montant à fin 2012 où ils s'élevaient à 2 700,73 milliards de FCFA.

- *Clients résidents de la zone UEMOA*

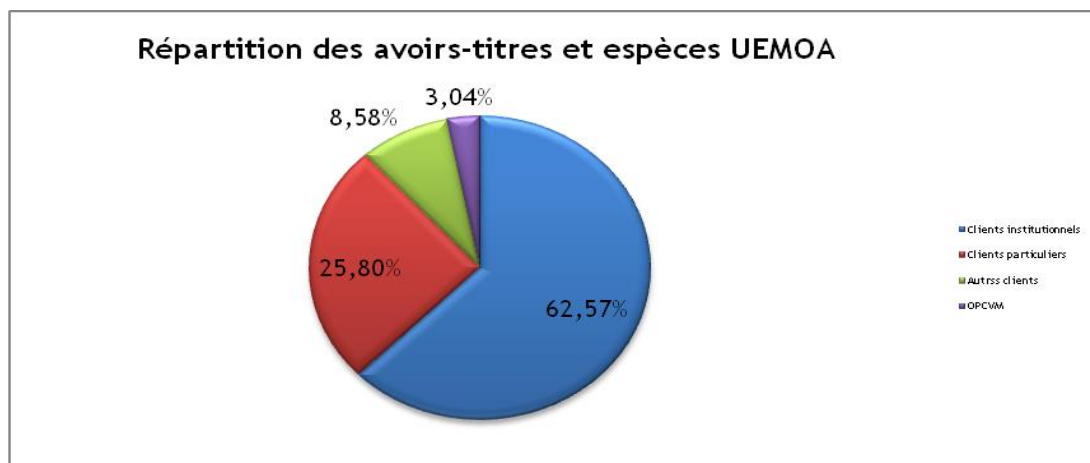
Au 31 décembre 2013, les avoirs-titres et espèces détenus par les conservateurs pour le compte des clients UEMOA s'élèvent à 3 269,87 milliards de FCFA. Ils sont en baisse de 21,07 % par rapport à leur montant à fin 2012 où ils s'élevaient à 2 700,73 milliards de FCFA.

Les institutionnels résidents détiennent 1 808,89 milliards de FCFA, soit 62,57 % du total du portefeuille des avoirs-titres et espèces des résidents UEMOA. Ce portefeuille a augmenté de 250,45 milliards de FCFA par rapport au 31 décembre 2012, soit une hausse de 16,07 %.

Les clients particuliers et les autres clients représentent respectivement 25,80 % et 8,58 % du total du portefeuille des avoirs-titres et espèces des résidents UEMOA avec 745,90 milliards de FCFA et 249,10 milliards de FCFA.

Les OPCVM sont les moins actifs avec un montant total des avoirs se chiffrant à 87,89 milliards de FCFA, soit 3,04 % du total des avoirs-titres et espèces des clients UEMOA.

Graphique 1: Répartition des avoirs-titres et espèces des clients résidents de la zone UEMOA au 31 décembre 2013 par type d'investisseurs



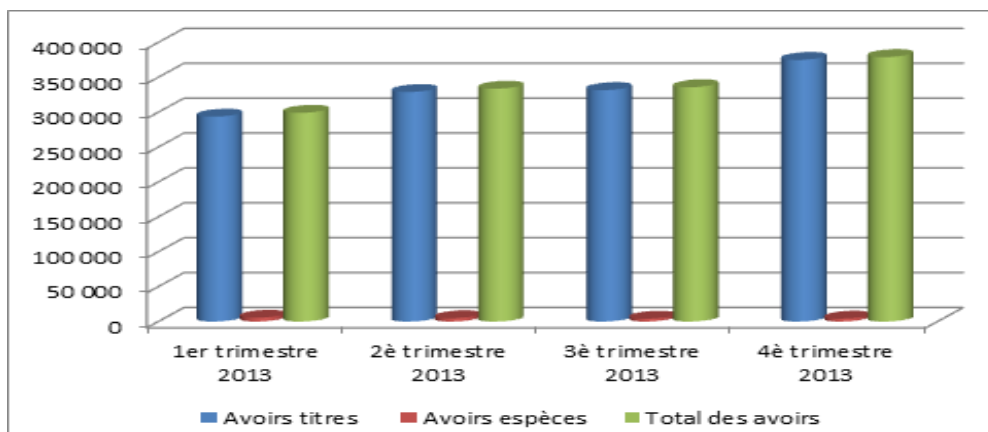
Source : CREPMF

- *Clients hors UEMOA*

Au 31 décembre 2013, le total des avoirs-titres et espèces des clients hors UEMOA s'élève à 379,05 milliards de FCFA contre 283,24 milliards de FCFA au 31 décembre 2012, soit une hausse de 33,83 %.

Les avoirs-titres et espèces des clients non-résidents de l'UEMOA représente 11,59 % du total des avoirs-titres et espèces (3 269,85 milliards de FCFA) et 5,65 % de la capitalisation boursière au 31 décembre 2013 (6 706,25 milliards de FCFA).

Graphique 2 : Évolution de la situation des avoirs-titres et espèces des clients hors UEMOA au cours de l'année 2013 en millions de FCFA



SOURCE : CREPMF

2.4.5. Traitement des plaintes et réalisation des enquêtes

Aucune nouvelle plainte n'a été enregistrée au cours de la période sous revue.

2.4.6. Sanctions

Le Conseil Régional n'a prononcé aucune sanction contre les intervenants agréés au cours de l'exercice 2013.

2.5 Contrôle et suivi des émetteurs

2.5.1. Suivi de la diffusion des informations périodiques

Conformément à la réglementation en vigueur, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de déposer auprès du Conseil Régional et de diffuser de manière effective et intégrale au Bulletin Officiel de la Cote (BOC) de la BRVM les informations trimestrielles dues au titre des premier et troisième trimestres, leurs rapports semestriels et annuels.

Ainsi, au cours de l'année 2013, les émetteurs ont procédé à la publication des états financiers concernant les premiers et troisième trimestres, le premier semestre, puis les états financiers certifiés portant sur l'exercice 2012. Toutefois, les formalités de dépôt préalable auprès du CREPMF n'ont pas été respectées par tous les émetteurs.

- Informations trimestrielles

Au titre de la diffusion des informations financières trimestrielles, six (6) sociétés cotées au 1^{er} trimestre et quatre (4) sociétés cotées au 3^{ème} trimestre 2013 sur les trente-sept (37) sociétés cotées ont respecté leurs obligations. Aucun retard n'a été relevé dans la diffusion de ces informations. Par ailleurs, elles se sont également conformées au modèle de présentation requis. Globalement, le taux de publication de ces informations reste très faible sur le marché.

- Informations semestrielles

Au titre du premier semestre 2013, sur les trente-sept (37) sociétés cotées du compartiment des actions, trente-trois (33) sociétés ont publié au BOC de la BRVM leur rapport d'activités semestriel.

Le taux de diffusion des informations semestrielles reste élevé sur le marché. En 2013, il est de 89 % contre 84 % en 2012. Toutefois, le contenu des informations publiées n'est pas toujours exhaustif.

- Informations annuelles

Trente-quatre (34) sociétés (sur les trente-sept (37) présentes à la cote) ont tenu leur Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2012. Trente et une (31) d'entre elles ont publié leurs états financiers approuvés de l'exercice 2012 de même que les rapports (général et spécial) des CAC et la décision d'affectation du résultat de leur entreprise par le biais du Bulletin Officiel de la Cote de la BRVM.

Globalement, au titre de la diffusion d'informations périodiques en 2013 sur le marché financier régional ou du dépôt des informations auprès du Conseil Régional, des progrès ont été enregistrés.

Les réflexions portant sur la revue du cadre réglementaire de diffusion d'informations périodiques sur le marché financier, notamment la relecture de l'Instruction n°29/2001 se poursuivront en 2014.

2.5.2. Suivi des franchissements de seuil

Aucun franchissement de seuil n'a été relevé en 2013.

2.5.3 Informations occasionnelles

L'année 2013 a été aussi marquée par la décision de fractionnement du titre ONATEL, après le fractionnement du titre SONATEL à la faveur de l'adoption de l'Instruction n°48/2012 du Conseil Régional.

Le cours de négociation dudit titre sont alors passés de 63 000 FCFA à 6 300 FCFA.

Par ailleurs, huit (8) sociétés dont six (6) sociétés cotées ont annoncé au BOC de la BRVM les changements dans leur direction, notamment la nomination d'un nouveau Directeur Général. Enfin, quatorze (14) émetteurs dont dix (10) sociétés à la BRVM ont fait publier en 2013 leur notation financière délivrée par les deux (2) agences de notation du marché financier de l'Union agréées par le Conseil Régional.

Au cours de l'année 2013, à la suite des allégations de fraudes et tentatives de manipulations des informations financières du groupe ETI relevées dans la presse, le CREPMF, à l'instar des autres régulateurs des marchés sur lesquels le titre ETI est coté, a procédé à des investigations sur la teneur desdites allégations.

2.6 Activités du marché

Marché primaire

Sur le marché primaire, seize (16) dossiers ont été examinés pour quatorze (14) opérations financières autorisées au cours de l'année 2013 par le Conseil Régional. Parmi celles-ci, onze (11) ont été réalisées contre vingt (20) opérations réalisées sur un total de vingt-deux (22) opérations autorisées en 2012.

Il est à relever que la tendance de 500 milliards de ressources levées en moyenne, observée depuis 2011, se consolide au fil des ans. Ainsi, au 31 décembre 2013, les ressources levées par les Etats et le secteur privé à travers les émissions de titres de capital et de créances s'élevaient à 512,3 milliards de FCFA. Toutefois, comparativement à 2012, les activités du marché primaire en 2013 connaissent une légère baisse de 6,76 %.

A l'instar des années précédentes mais dans une proportion plus grande, l'année 2013 a été marquée par une quasi-prédominance des émissions de titres de créances sur le marché primaire, qui se chiffrent à 510,4 milliards de FCFA, soit 99 % des émissions totales de titres du marché primaire. Parmi elles, les obligations d'Etat se chiffrent à 407,1 milliards de FCFA, soit 80 % des titres de créances émis sur le marché primaire.

Les Etats de l'Union continuent d'être les principaux intervenants du marché primaires au cours de ces cinq (5) dernières années (voir graphique ci-dessous). Le Burkina Faso par son émission d'obligations d'un montant de 121 milliards de FCFA contre 55 milliards demandés a complété la liste des pays (Côte d'Ivoire et Sénégal) recourant chaque année quasiment au marché pour le financement de leurs investissements.

Par ailleurs, en ce qui concerne les émissions de titres de créances du secteur privé en 2013, deux (2) holdings (SIFCA et ORAGROUP SA) ont réussi leur première émission de titres sur le marché pour un montant total de cinquante (50) milliards de FCFA. Ces investissements sont prévus pour le financement des activités de leurs filiales résidentes pour la plupart en Afrique de l'Ouest.

Enfin, au titre des opérations de titres de capital, l'année 2013 enregistre le plus faible montant levé depuis 2007. En effet, pour deux (2) opérations réalisées (augmentation de capital de la Banque Of Africa du Niger et le Placement étranger de la Société Générale), les transactions se sont chiffrées à 1,8 milliard de FCFA.

Emission notées autorisées par le Conseil Régional en 2013

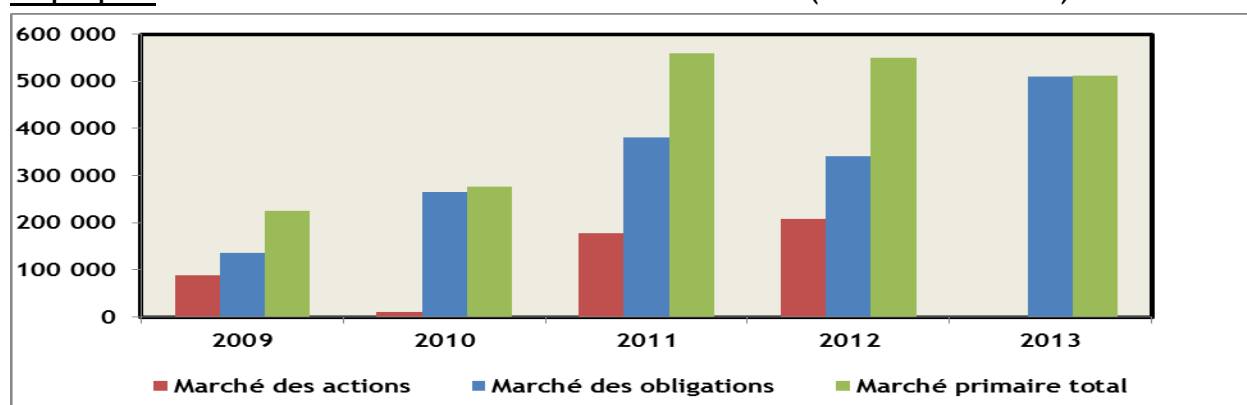
Encadré 1

Cinq (5) émissions obligataires notées ont été autorisées par le CREPMF au cours de l'année. Ces opérations concernent deux (2) opérations par Appel Public à l'Epargne (APE) et trois (3) opérations par Placement Privé (PP) pour des montants respectifs de 35 milliards de FCFA et de 8,4 milliards de FCFA avec des maturités allant de quatre (4) à huit (8) ans.

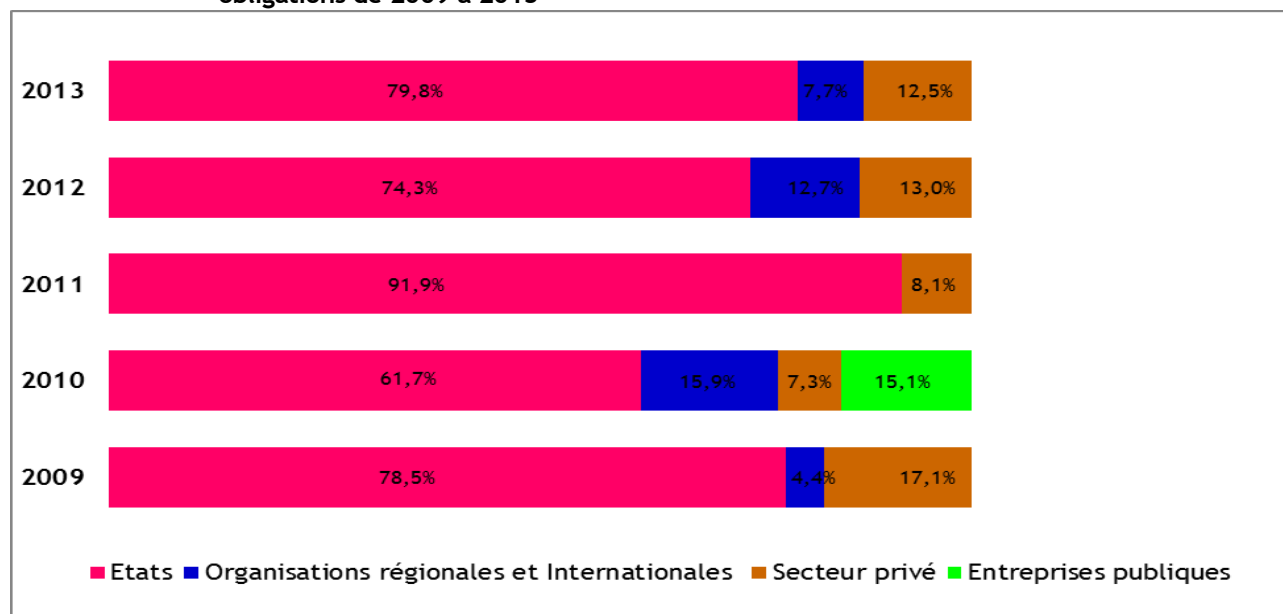
Tableau 11: Emissions sur le marché primaire de 2009 à 2013 (en millions de FCFA)

	2009	2010	2011	2012	2013
Marché obligataire (a)	136 628	264 629	380 763	341 602	510 464
Etats	107 328	163 179	349 763	253 732	407 103
Organisations régionales et Internationales	6 000	42 000	0	43 370	39 362
Secteur privé	23 300	19 450	31 000	44 500	64 000
Secteur public marchand	0	40 000	0	0	0
Marché des actions (b)	87 845	11 340	178 590	207 838	1 817
Offres Publiques	86 894	10 826	178 419	207 734	1 650
Placements étrangers	946	514	171	104	167
Autres opérations sur capital	5	0	0	0	0
Total (a) + (b)	224 473	275 969	559 353	549 440	512 281

Source : CREPMF

Graphique 2 : Evolution de la levée des ressources de 2009 à 2013 (en millions de FCFA)

Source : CREPMF

Graphique 3 : Répartition par catégorie d'acteurs des levées de ressources sur le marché des obligations de 2009 à 2013

Source : CREPMF

- Les opérations sur titres de capital

Tableau 12 : Opérations sur titres de capital autorisées ou réalisées en 2013

Rubriques	Date de décision	N° Visa	En millions de FCFA	
			Montant autorisé	Montant réalisé
OPERATIONS AUTORISEES EN 2012 ET REALISEES EN 2013				
SOCIETE GENERALE PMAS 2012	29/03/2013	PE/13-01	116	116
Total (I)			116	116
OPERATIONS AUTORISEES EN 2013 ET REALISEES EN 2013				
Augmentation de capital BOA Niger	03/09/2013	N° OA/13-01	1 650	1 650
Total (II)			1 650	1 650
Total opérations réalisées (I+II)			1 766	1 766

Source : CREPMF

- Les émissions obligataires

Tableau 13 : Emprunts obligataires de l'année 2013

Rubriques	Date de décision	N° Visa	Montant autorisé (en millions de FCFA)	Montant mobilisé (en millions de FCFA)
OPERATIONS AUTORISEES EN 2012 ET REALISEES EN 2013				
CRRH-UEMOA 6,10 % 2012-2024	20/11/2012	N° EO/APE	18 500	19 161
Total (I)			18 500	19 161
OPERATIONS AUTORISEES EN 2013 ET REALISEES EN 2013				
TPCI 6 % 2013-2016	06/07/2013	N° EE/13-01	93 000	120 880
TPCI 6,30 % 2013-2018	11/11/2013	N° EE/13-04	91 000	97 685
Etat du Sénégal 6,50 % 2013-2023	07/06/2013	N° EE/13-02	50 000	66 937
TPBF 6,50 % 2013-2020	03/10/2013	N° EE/13-03	55 000	121 600
SIFCA 6,90 % 2013-2021	29/06/2013	N° EOP/13-01	35 000	35 000
ECOBANK CI 6,50 % 2013-2023	19/06/2013	N° EP/13-02	10 000	9 100
PETRO IVOIRE 7 % 2013-2020	19/06/2013	N° EP/13-01	3 900	3 900
CRRH-UMOA 6,00 % 2013-2023	03/09/2013	N° EOP/13-02	20 000	20 200
ORAGROUP 6,75 % 2013-2019	01/10/2013	N° EOP/13-03	15 000	15 000
OMNIUM 7,35 % 2013-2017	25/11/2013	N° EP/13-03	1 000	1 000
Total (II)			373 900	491 302
OPERATIONS AUTORISEES EN 2013, EN COURS DE REALISATION OU NON ENCORE REALISEES				
SHELTER AFRIQUE 6,60 % 2013-2020	04/11/2013	N° EOP/13-04	10 000	-
Total (III)			10 000	-
TOTAL OPERATIONS REALISEES (I+II+III)			402 400	510 463

Source : CREPMF

EOP = Emprunt par Appel Public à l'Epargne
 EE = Emprunt d'Etat
 EP = Emprunt par Placement Privé

Marché secondaire



Siège de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

▪ Admissions à la cote et augmentations de capital

Au cours de l'année 2013, les deux (2) augmentations de capital ci-après, ont été réalisées avec un volume total de 250 000 actions nouvelles, pour un montant global de 16,55 milliard de FCFA :

- le 30 juillet 2013, 200 000 nouvelles actions issues de l'augmentation de capital de la BOA-Burkina Faso par incorporation de réserves libres et émission d'actions nouvelles gratuites ;
- le 6 décembre 2013, 50 000 nouvelles actions de BOA-Niger par apport en numéraires

Sur le marché obligataire, onze (11) nouvelles lignes obligataires ont été enregistrées à la cote pour un montant total de 349,77 milliards de FCFA à savoir :

- le 11 février 2013, « BOABF.03 6,25 % 2012-2017 », pour un montant de 4 milliards de FCFA ;
- le 11 février 2013, « BOAC.02 6,25 % 2012-2017 », pour un montant de 4 milliards de FCFA ;
- le 11 février 2013, « BOAN.02 6,25 % 2012-2017 », pour un montant de 2 milliards de FCFA ;
- le 11 février 2013, « BOAS.02 6,25 % 2012-2017 », pour un montant de 2 milliards de FCFA ;
- le 11 février 2013, « BHB.01 6,25 % 2012-2017 », pour un montant de 2 milliards de FCFA ;

- le 11 mars 2013, « TPCI 6,50 % 2012-2017 », pour un montant de 93,68 milliards de FCFA ;
- 18 avril 2013, « Etat du Sénégal 6,70 % 2012-2019 », pour un montant de 88,103 milliards de FCFA ;
- le 7 juin 2013, « CRRH-UEMOA 6,10 % 2012-2024 », pour un montant de 19,16 milliards de FCFA ;
- le 20 novembre 2013, « TPCI 6 % 2013-2016 », pour un montant de 120,88 milliards de FCFA ;
- le 27 novembre 2013, « SIFCA 6,90 % 2013-2021 », pour un montant de 35 milliards de FCFA ;
- 23 décembre 2013, « Etat du Sénégal 6,50 % 2013-2023 », pour un montant de 66,94 milliards de FCFA.

Au total, le marché des obligations comptait, au 31 décembre 2013, trente-cinq (35) lignes obligataires cotées, soit six (6) lignes supplémentaires par rapport au 31 décembre 2012.

▪ Les radiations

Au titre du marché obligataire, quatre (4) emprunts obligataires arrivés à échéance ont été radiés de la cote. Il s'agit de la radiation de la cote des emprunts ci-après :

- le 7 février 2013, « BOAD 4,75 % 2006-2012 » ;
- le 11 août 2013, « BIDC 5,60 % 2006-2013 » ;
- le 30 novembre 2013, « TPCI 6,25 % 2010-2013 » ;
- le 28 décembre 2013, « BOAD 5 % 2005-2013 ».

Le compartiment « Actions » n'a enregistré aucune radiation. La radiation le 27 novembre 2013 à la cote de la Société Ivoirienne de Trituration des graines oléagineuses et de raffinage d'huiles végétales (TRITURAF CI), société en liquidation, annoncée le 12 novembre 2013, par la BRVM, dans son AVIS N°153-2013/BRVM/DG a été annulée, sur demande du Conseil Régional, jusqu'à la clôture du processus de liquidation.

Pour mémoire, la Société TRITURAF CI, par jugement n°36/10 du 02 juin 2010, a été mise en liquidation judiciaire par le Tribunal de Première Instance de Bouaké.

▪ L'évolution des indicateurs de performance

Les principaux indicateurs de performance de la BRVM ont connu une évolution notable au cours de l'année 2013.

Le tableau ci-après, retrace les indicateurs de performance de 2009 à 2013.

Tableau 14 : Indicateurs de performance de 2009 à 2013

Rubriques	2009	2010	2011	2012	2013
Volume des transactions	31 732 630	31 646 365	21 919 489	40 919 502	65 664 659
Valeur des transactions (*)	111,79	111,24	81,29	145,99	193,50
Capitalisation boursière (*)	3 331,00	3 928,65	3 875,15	4 863,19	6 706,2
Marché des actions (*)	2 807,75	3 471,19	3 117,13	4 031,38	5 633,4
Marché des obligations (*)	523,25	457,46	698,02	831,81	1 072,7
Indices boursiers					
BRVM 10	143,6	182,96	158,49	184,04	246.34
BRVM Composite	132,05	159,1	138,88	166,58	232.02
Sociétés et titres cotés					
Nombre de sociétés cotées	38	39	39	37	37
Nombre de lignes obligataires	33	31	28	29	35

Source : CREPMF

(*) : En milliards de FCFA

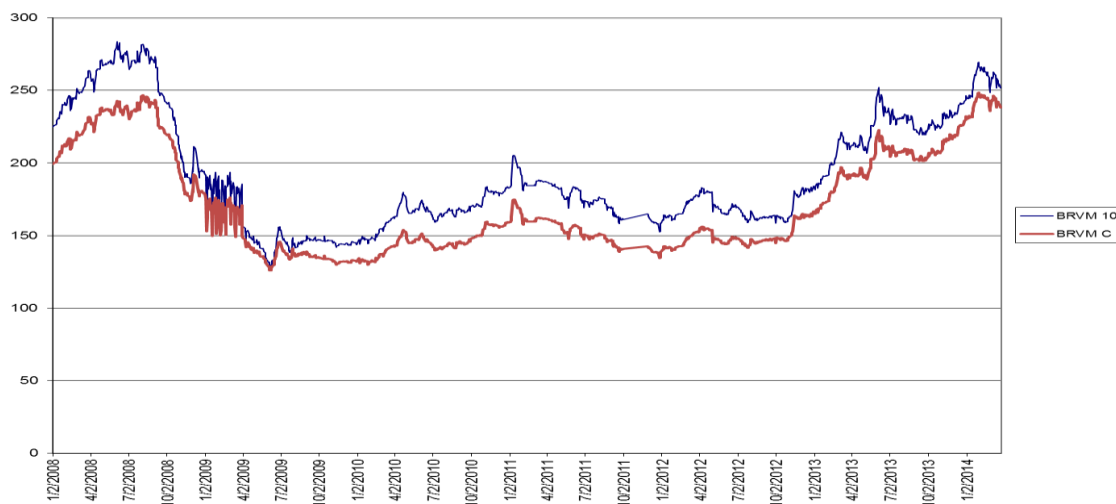
- L'évolution des indices de la BRVM

En glissement annuel, les indices « BRVM Composite » et « BRVM 10 » ont respectivement progressé de 39,3 % et 33,9 % au 31 décembre 2013 comparativement à la même période de l'exercice 2012, en liaison avec l'amélioration de la croissance économique dans les pays de l'Union et le démarrage de la cotation en continu au mois de septembre 2013 à la BRVM.

Ces indices ont connu leurs plus hauts niveaux sur le second semestre 2013 en atteignant précisément 252,14 pour le BRVM10 et 248,56 pour le BRVM Composite, niveaux qui n'étaient pas observés depuis le premier trimestre 2008.

Il peut être observé qu'après une période de vacillement entre 2009 et 2011, les indices de références de la BRVM qui sont fortement corrélés entament une croissance régulière depuis fin 2012.

Graphique 4 : Evolution comparative des indices BRVM 10 et BRVM Composite (2008-2013)



Source : CREPMF

- Les indices sectoriels

Les indices sectoriels ont, à l'exception du secteur agriculture, observé la même tendance que les indices de référence de la BRVM.

En effet, six (6) indices sectoriels du marché des actions se sont affichés en hausse par rapport à leur niveau à la fin de l'exercice précédent. Il s'agit du "BRVM Transport" (126,21 %), du "BRVM Autres Secteurs" (90,48 %), du "BRVM Industrie" (55,73 %), du "BRVM Distribution" (52,62 %), du "BRVM Finances" (43,05 %) et du "BRVM Services Publics" (39,87 %), avec respectivement 788,99 points, 197,53 points, 147,38 points, 268,89 points, 82,04 points et 609,72 points.

Quant à l'indice "BRVM Agriculture", il a cédé 6,54 % à 372,85 points.

Le tableau ci-après, présente l'évolution des indices sectoriels de 2010 à 2013 :

Tableau 15 : Evolution des indices sectoriels entre 2010 et 2013

Secteurs	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
Secteur Industrie	96,01	93,06	77,54	94,64	147,38	55,73 %
Secteur Service public	352,09	432,42	350,12	435,92	609,72	39,87 %
Secteur Finances	53,3	64,22	51,83	57,35	82,04	43,05 %
Secteur Transport	236,31	238,14	239	348,78	788,99	126,21 %
Secteur Agriculture	125,2	254,46	368,2	398,94	372,85	-6,54 %
Secteur Distribution	130,62	123,57	106,28	176,18	268,89	52,62 %
Autres Secteurs	61,73	57,1	59,26	103,7	197,53	90,48 %

Source : CREPMF

- La capitalisation boursière

La capitalisation boursière totale du marché a évolué dans le même sillage que les indices boursiers. Elle a progressé de 37,9 % pour s'établir à 6 706,2 milliards de FCFA au 31 décembre 2013 contre 4 863,1 en décembre 2012.

La capitalisation du marché des actions a franchi la barre des 5 000 milliards en fin d'année, niveau le plus haut au cours de ces dix (10) dernières années. Elle a progressé dans les mêmes proportions que l'indice BRVM Composite, passant de 4 031,3 milliards de FCFA en 2012 à 5 663,47 milliards de FCFA à fin 2013 et représente près de 85 % de la capitalisation totale du marché au 31 décembre 2013.

La capitalisation du marché obligataire, en hausse depuis trois (3) ans, a poursuivi son mouvement jusqu'au 31 décembre 2013 où elle s'est affichée à 1.072,7 milliards, du fait de l'admission à la cote de nouveaux emprunts obligataires. Elle est en hausse de 28,97 % par rapport au 31 décembre 2012, en rapport surtout avec l'admission à la cote, des emprunts « TPBF 6,5 % 2013-2020 », « TPCI 6,30 % 2013-2018 », « SHELTER 6,60 % 2014-2021 », « OMNIUM 7,35 % 2013-2017 », « CFAO Motors CI 6,75 % 2013-2019 » et « CRRH-UEMOA 6,00 % 2013-2023 »,

« TPCI 6 % 2013-2016 », « SIFCA 6,90 % 2013-2021 » et « ETAT DU SENEGAL 6,50 % 2013-2023 ».

En particulier, la capitalisation des obligations a franchi pour la première fois dans son histoire la barre des 1000 milliards au 30 juin 2013 pour s'établir à 1012 milliards.

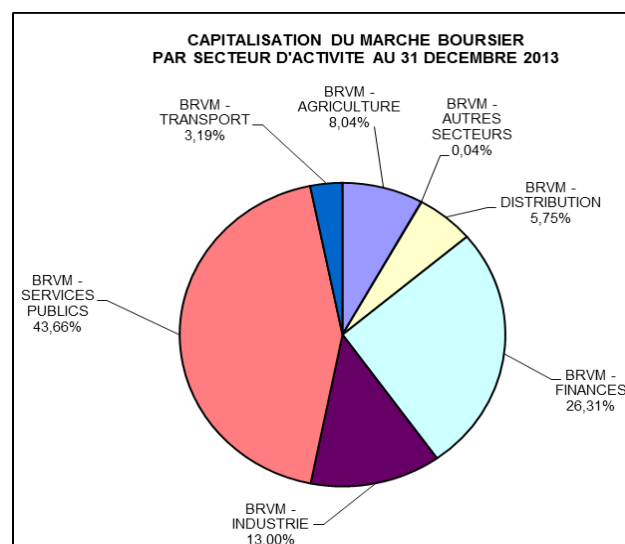
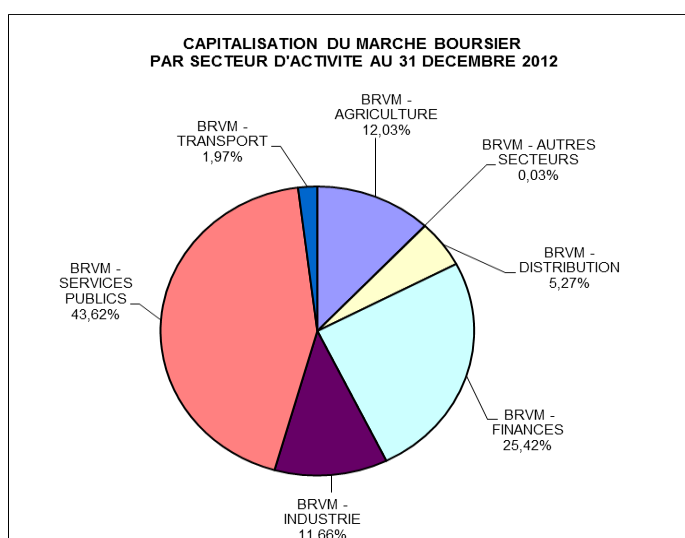
Le tableau et le graphique ci-après, résument l'évolution de la capitalisation boursière de la BRVM au cours de la période 2010 - 2013 :

Tableau 16 : Evolution des capitalisations boursières sectorielles (2010-2013), en milliards de FCFA

Secteurs	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
Industrie	478,46	463,96	386,6	470,17	732,18	55,73%
Service public	1420,25	1744,27	1412,28	1758,4	2459,44	39,87%
Finances	566,11	768,98	763,96	1024,86	1482,42	44,65%
Transport	53,12	54,32	54,51	79,55	179,96	126,22%
Agriculture	152,5	309,28	447,52	484,89	453,17	-6,54%
Distribution	136,39	129,77	111,61	212,38	324,14	52,62%
Autres Secteurs	0,67	0,62	0,65	1,13	2,15	90,27%
Total	2 807,50	3 471,20	3 177,13	4 031,38	5 633,46	39,74%

Source : CREPMF

Graphique 5 : Evolution de la capitalisation boursière par secteur d'activités en 2012 et 2013



Source : CREPMF

- Le volume et les valeurs des transactions

Les volumes des transactions en 2013 s'établissent à 65,66 millions contre 40,91 millions l'année d'avant, soit une progression de 60,5 %. Ces volumes ont connu leur plus haut niveau sur le second semestre avec une augmentation de 108 % entre septembre et octobre 2013.

Les valeurs des transactions ont également enregistré au cours de l'année 2013 une hausse de 32,68 %, passant de 145,83 milliards de FCFA à fin 2012 à 193,50 milliards de FCFA au 31 décembre 2013.

Cette situation peut être mise à l'actif du fractionnement de certains titres (SONATEL et ONATEL), des anticipations des investisseurs sur les répercussions des perspectives de croissance de l'Union sur les sociétés cotées ainsi que des avancées apportées, entre autres, dans le déroulement de la cotation à la bourse (passage à la cotation en continu, introduction de certaines innovations techniques relatives notamment aux stipulations des ordres).

Au total, les indices de la BRVM, la capitalisation boursière ainsi que les volumes et valeurs ont connu une tendance haussière en 2013.

2.7 Développement et Promotion du Marché Financier Régional

Actions relatives au financement des économies

Le Conseil Régional participe aux travaux du Haut Comité ad'hoc sur le financement des économies de l'Union. Ce Haut Comité ad'hoc mis en place en juin 2012 par la Conférence des Chefs d'Etat de l'Union, et présidé par son Excellence Monsieur Alassane Ouattara est constitué des Ministres de l'Economie et des Finances des pays de l'UEMOA, du Président de la Commission de l'UEMOA, du Gouverneur de la BCEAO, du Président de la BOAD et du Président du Conseil Régional. Au titre de l'année 2013, sur les onze (11) actions restantes, une (1) seule n'a pas encore démarré, en occurrence celle relative à la coordination avec les Etats de l'Union des actions identifiées dans le cadre du financement des économies de l'Union. Les autres actions sont en cours de réalisation notamment l'amélioration du dispositif de contrôle du marché financier régional ; l'amélioration du cadre réglementaire de diffusion de l'information ; la proposition de politique plus volontariste pour amener les institutions financières et les grandes entreprises à se faire coter à la BRVM etc.

Plan Stratégique 2014-2023

En perspective à la fin de la mise en œuvre du Projet de Développement du Marché Financier (PDMFR) en 2012, et considérant les conséquences de la récente crise financière internationale, le Conseil Régional en partenariat avec l'ensemble des acteurs et intervenants du marché financier a entrepris d'élaborer un Plan Stratégique de développement du marché sur la période 2014-2021.

Validé du 23 au 25 juillet 2013 à Ouagadougou, il a été approuvé par le Conseil Régional lors de sa 56^{ième} session ordinaire en novembre 2013. La mise en œuvre dudit Plan permettra d'améliorer le cadre réglementaire en une meilleure régulation des nouveaux produits, une surveillance renforcée des intermédiaires et une bonne gestion des risques systémiques. Il s'agira in fine d'accroître la mobilisation des ressources par le marché en vue d'un financement plus important des économies de l'Union.

Le Plan stratégique 2014-2021 est composé de quatre (4) axes stratégiques articulés autour de huit (8) objectifs nécessitant la mise en œuvre de soixante (60) actions et a pour objectif de faire du marché financier un outil de développement moderne, efficace et conforme aux standards internationaux.

Ces actions sont réparties entre plusieurs acteurs dont le Conseil Régional qui a en sa charge quarante-quatre (44) actions sur les soixante (60) identifiées.

Promotion du Marché Financier

Au titre des actions de promotion du marché financier régional, le Conseil Régional a organisé, les 20 et 21 novembre 2013 à Bissau (Guinée-Bissau), un séminaire gouvernemental suivi d'une rencontre d'échanges avec les opérateurs économiques bissau-guinéens.

Les questions relatives à la participation des acteurs du secteur financiers bissau-guinéens, la création et l'opérationnalisation d'une Antenne Nationale de Bourse (ANB), étaient au cœur des échanges.

2.8 Relations internationales et partenariats

Depuis sa création, le Conseil Régional a inscrit son action dans une perspective internationale. Au sein des organisations internationales et régionales, le Conseil Régional a continué à assurer en 2013 une présence active dans les débats relatifs à la régulation.

2.8.1. Coopération internationale

Au plan multilatéral, le Conseil Régional a participé activement aux différents travaux menés à l'échelle internationale, en matière de régulation des marchés financiers notamment au sein de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV).

Le Conseil Régional a ainsi participé à la 38^{ème} conférence annuelle de l'OICV, du 15 au 19 septembre 2013 au Luxembourg, et à la 12^{ème} session annuelle de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) et de l'Institut Francophone de la Régulation Financière (IFREFI) qui s'est déroulée du 29 au 30 mai 2013 à Paris.

Au plan bilatéral, dans le cadre de ses relations avec les régulateurs de marchés financiers de la région ouest africaine, le Conseil Régional a procédé au cours du troisième trimestre de l'année écoulée à la signature d'un Memorandum of Understanding (MoU) pour renforcer davantage la coopération et l'échange d'informations avec respectivement les régulateurs des marchés financiers de l'Afrique Centrale (COSUMAF) et du Maroc (CDVM).

2.8.2. Coopération régionale

❖ Comité de Stabilité Financière

Au titre de la coopération avec les autres régulateurs, les travaux du Comité de Stabilité Financière (CSF), regroupant les autorités de régulation et de supervision du système financier (CIMA, CIPRES, BCEAO, Commission Bancaire de l'UMOA, CREPMF) sont effectifs depuis l'adoption en mai 2010 du protocole d'accord.

Le CSF a tenu sa sixième réunion ordinaire le vendredi 21 juin 2013, dans les locaux du Siège de la BCEAO. Les travaux ont essentiellement porté sur l'examen de l'évolution récente de l'environnement macro financier au plan national et international. Le CSF a noté des perspectives de croissance favorable dans l'Union et un redressement de la situation du marché financier régional. Globalement, les membres du Comité ont estimé que la situation macro financière à court terme ne laisse pas apparaître de risques majeurs pour l'Union.

❖ West African Capital Market Integration Council

Le Conseil Régional participe aux travaux du Conseil pour l'Intégration des Marchés de Capitaux (WACMI) en Afrique de l'Ouest. A cet effet, le Conseil régional a assisté :

- du 21 au 23 mai 2013 à la première réunion du Conseil du WACMI à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- du 24 au 25 juin 2013 à Accra (Ghana) à la seconde réunion du Comité Technique pour l'intégration des marchés des capitaux de la CEDEAO ;
- le 6 septembre 2013 à la deuxième réunion du Conseil du WACMI à Accra, Ghana ;
- les 30 novembre et 1^{er} décembre 2013, à la réunion du Conseil pour l'Intégration des Marchés de Capitaux (WACMI) à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Les principales conclusions de ces réunions ont trait essentiellement à l'harmonisation des règles d'admission aux différentes cotes, des règles de négociation et la signature de MoU.

2.8.3. Participations aux rencontres sous-régionales

Dans le cadre des activités de l'Union, le Conseil Régional a pris part aux réunions ci-après :

○ Réunions des instances décisionnelles de l'Union

- le 22 mars 2013 à Abidjan (Côte d'Ivoire), à la session ordinaire du Conseil des Ministres de l'UMOA ;
- le 28 juin 2013 à Dakar (Sénégal), à la session ordinaire du Conseil des Ministres de l'UMOA ;
- le 27 septembre 2013 au Conseil Extraordinaire des Ministres préparatoire de la 17^{ème} CCEG ;
- le 28 septembre 2013 à Ouagadougou (Burkina Faso), à la session ordinaire du Conseil des Ministres de l'UMOA ;
- le 19 décembre 2013 à Bamako (Mali), à la session ordinaire du Conseil des Ministres de l'UMOA ;
- le 24 octobre 2013 à Dakar (Sénégal), à la conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement

- Réunions du Secrétariat Conjoint des Organes et Institutions communautaires (Commission de l'UEMOA/BCEAO/BOAD/CREPMF) consacrées à la :
- (i) Préparation de la 17ème Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA.
 - du 18 au 20 septembre 2013, à Ouagadougou (Burkina-Faso);
 - du 28 au 30 septembre 2013 à Ouagadougou (Burkina-Faso).
- Réunions du Comité de Suivi des actions identifiées dans le rapport du haut comité ad'hoc sur le financement des économies de l'Union
 - du 24 au 26 juin 2013 à Dakar (Sénégal) à la réunion du Comité de suivi sur le financement des économies.

3 SITUATION FINANCIERE DU CONSEIL REGIONAL

Le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) a élaboré ses états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, suivant les règles de tenue de la comptabilité arrêtées par son Règlement Financier et par le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA).

Ses états financiers ont été approuvés par le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) à Dakar, le 28 juin 2014, conformément à l'article 47 du Règlement Financier.

3.1 Comptes de bilan

L'évolution de la situation patrimoniale du CREPMF sur la période 2012-2013 est retracée dans le tableau ci-après :

Tableau 17 : Bilan du CREPMF en grandes masses (en milliers de FCFA)

Intitulé	31/12/2013	31/12/2012	Variations	
			Montant	Pourcentage
ACTIF				
Actif immobilisé	702 700	719 532	-16 832	-2,3 %
Actif circulant	727 331	507 465	219 866	43,3 %
Trésorerie - Actif	478 876	108 820	370 056	340,1 %
Total Actif	1 908 907	1 335 817	573 090	42,9%
PASSIF				
Ressources stables	1 738 345	1 238 912	499 433	40,3 %
Passif circulant	170 562	96 905	73 657	76,0 %
Total Passif	1 908 907	1 335 817	573 090	42,9%

Source : CREPMF

Le total du bilan passe de 1 335,8 millions de FCFA, au 31 décembre 2012, à 1 908,9 millions de FCFA, au 31 décembre 2013, soit une hausse de 573,1 millions de FCFA, correspondant à un taux de 42,9 %.

Au niveau de l'actif, cette augmentation est principalement liée :

- à la diminution de l'actif net immobilisé de 16,8 millions, soit 2,3 % en raison de la baisse des immobilisations incorporelles et corporelles accompagnée d'une augmentation plus faible des immobilisations financières ;
- à une augmentation de l'actif circulant de 219,8 millions de FCFA, soit 43,3 % résultant simultanément de la hausse des stocks, des autres créances et des créances clients ;
- à une augmentation de la trésorerie - actif qui passe de 108,8 millions de FCFA, au 31 décembre 2012, à 478,8 millions de FCFA, au 31 décembre 2013, soit 340,1 %.

Au niveau du passif, l'augmentation s'explique essentiellement par :

- une hausse des ressources stables de 40,3 %, soit un montant de 499,4 millions de FCFA, liée au résultat de l'exercice, à la provision pour les retraites ainsi qu'au report à nouveau de l'exercice écoulé (bénéfice) combinée à une baisse des subventions d'investissement.
- une hausse du passif circulant de 73,6 millions de FCFA, soit 76,0 %, principalement liée aux dettes d'investissement, d'exploitation et aux provisions pour droits à congés accumulés au 31 décembre 2013.

La structure financière du CREPMF est décomposée comme suit :

- Le Fonds De Roulement positif (FDR) mesure l'excédent des capitaux permanents sur l'actif net immobilisé. Il s'élève à 1 035,6 millions de FCFA (519,3 millions de FCFA en 2012).
- Le Besoin en Fonds De Roulement (BFR) (calculé par différence du poste « Actif circulant » avec le poste « Passif circulant ») se chiffre à 556,7 millions de FCFA (410,5 millions de FCFA en 2012).
- La trésorerie (T) (calculée par la différence entre le FDR et le BFR) se chiffre à 478,8 millions de FCFA (108,8 millions de FCFA en 2012).

Il ressort de l'analyse de l'équilibre du bilan que tous les agrégats du CREPMF à savoir le Fonds De Roulement, le Besoin en Fonds de Roulement négatif et la trésorerie sont positifs et denotent de la bonne santé financière du CREPMF.

3.2 Compte de résultat

L'évolution du compte de résultat du CREPMF de 2012 à 2013 est la suivante :

Tableau 18 : Compte de résultat du CREPMF en grandes masses (en milliers de FCFA)

Intitulé	Exercice 2013	Exercice 2012	Variations	
			Montant	Pourcentage
Activité d'exploitation				
Charges d'exploitation	1 659 550	1 627 564	31 986	2,0 %
<i>Achats</i>	<i>32 453</i>	<i>42 500</i>	<i>-10 047</i>	<i>-23,6 %</i>
<i>Transports</i>	<i>182 237</i>	<i>180 462</i>	<i>1 775</i>	<i>1,0 %</i>
<i>Services extérieurs</i>	<i>351 236</i>	<i>274 187</i>	<i>77 049</i>	<i>28,1 %</i>
<i>Autres charges</i>	<i>113 025</i>	<i>142 166</i>	<i>-29 141</i>	<i>-20,5 %</i>
<i>Charges de personnel</i>	<i>791 917</i>	<i>843 047</i>	<i>-51 130</i>	<i>-6,1 %</i>
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>188 682</i>	<i>145 202</i>	<i>43 480</i>	<i>29,9 %</i>
Produits d'exploitation	2 048 487	1 795 058	263 542	17,2 %
<i>Ressources propres</i>	<i>1 770 408</i>	<i>1 410 737</i>	<i>359 671</i>	<i>25,5 %</i>
<i>Subventions d'exploitation</i>	<i>250 000</i>	<i>300 516</i>	<i>-50 516</i>	<i>-16,8 %</i>
<i>Autres produits d'exploitation</i>	<i>28 079</i>	<i>83 805</i>	<i>-55 726</i>	<i>-66,5 %</i>
Résultat d'exploitation	388 937	167 494	153 145	1067,2 %
Activité financière				
Charges financières	-	-	-	-
Produits financiers	1 619	1 074	545	50,7 %
Résultat financier	1 619	1 074	545	50,7 %
Hors activités ordinaires (HAO)				
Charges HAO	-	-	-	-
Produits HAO	142 536	94 626	47 910	50,6 %
Résultat HAO	142 536	94 626	47 910	50,6 %
Total des charges	1 659 550	1 627 564	31 986	2,0 %
Total des produits	2 192 642	1 890 758	301 884	16,0 %
Résultat net de l'exercice	533 092	263 194	269 898	102,5 %

Source : CREPMF

Le résultat net de l'exercice est bénéficiaire de 533,1 millions de FCFA en hausse de 269,9 millions FCFA par rapport à l'exercice précédent, soit 102,5 %. Cela s'explique par l'accroissement des produits d'exploitation de 253,4 millions de FCFA, soit 14,1 % et la maîtrise des charges d'exploitation avec 2,0 % de hausse. Le résultat d'exploitation est en hausse de 221,4 millions de FCFA, soit un taux de 132,2 %.

Les charges d'exploitation ont augmenté en moyenne de 2,0 %. Les postes « Achats », « Autres Charges » et « Charges de personnel » sont en nette baisse respectivement de 23,6 % ; 20,5 % et 6,1 %. Par contre les postes « Transports » et « Services Extérieurs » ont connu respectivement une hausse de 1,0 % et 28,1 %. La diminution de 6,1 % des charges du personnel s'explique par l'effet cumulé du renforcement tardif de l'effectif du Secrétariat Général, le recrutement du Secrétaire Général du CREPMF ainsi que la démission d'un cadre supérieur au cours du dernier trimestre 2013, d'une part, et la revalorisation des salaires du personnel du Secrétariat Général, d'autre part.

S'agissant des produits d'exploitation, leur augmentation découle simultanément de l'accroissement des ressources propres et des baisses de la subvention des Etats de l'Union ainsi que des autres produits d'exploitation. Les variations les plus importantes concernent les éléments ci-après :

- la subvention des Etats a connu une baisse de 16,8 % ainsi que les autres produits d'exploitation de 66,5% ;
- les commissions de visa et les commissions d'agrément sont en baisse respectivement de 74,4 % et 7,0 % ;
- les commissions sur actifs, les redevances annuelles et les redevances de contrôle ont enregistré une augmentation respectivement de 22,4 %, 9,6 % et 180,0 %.

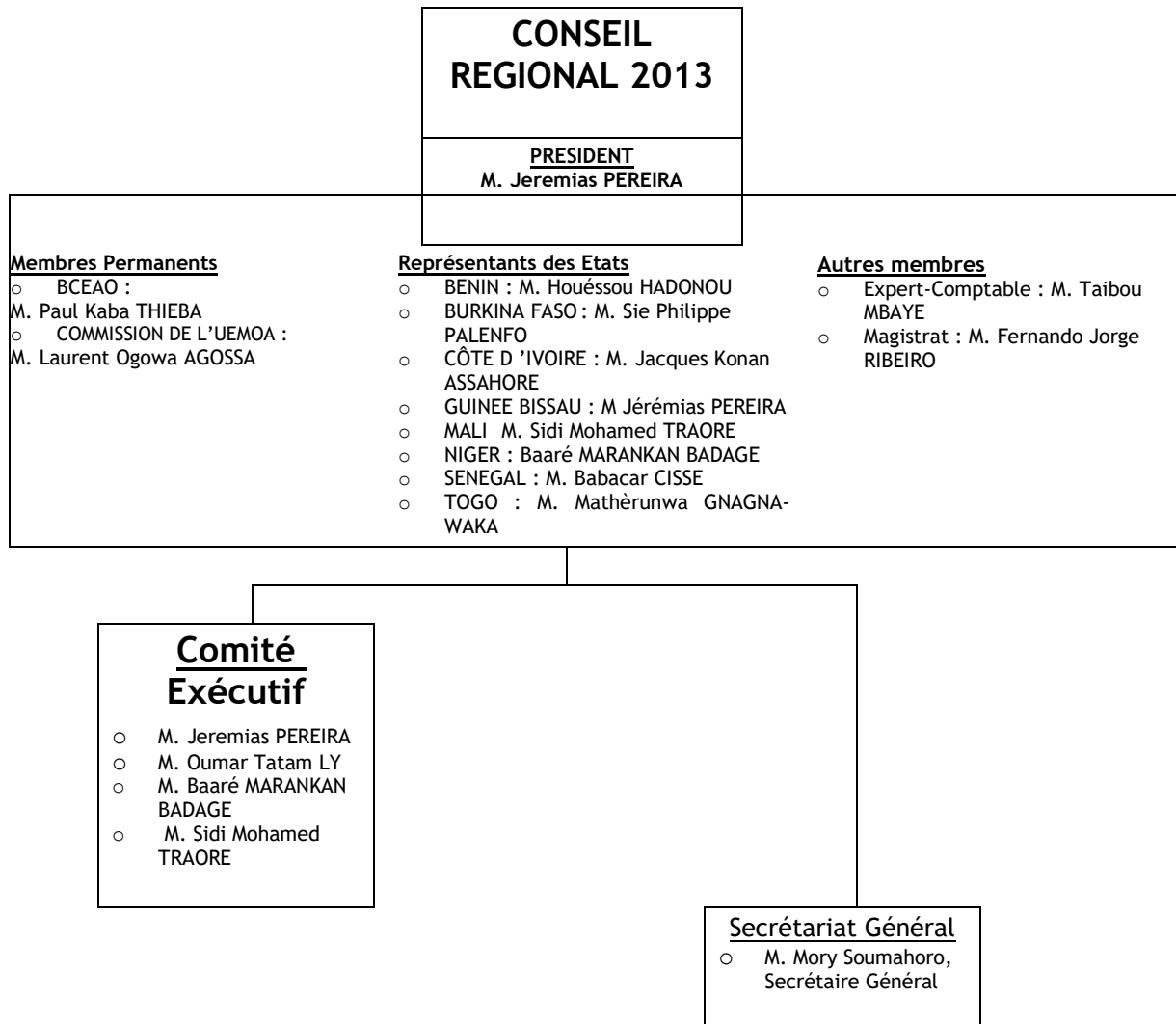
3.3 Contrôle par la Cour des Comptes

En application des dispositions de l'article 17 de l'Annexe portant composition, organisation, fonctionnement et attributions du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, la Cour des Comptes de l'UEMOA a procédé au contrôle des comptes du CREPMF pour l'exercice 2013, du 10 au 21 mars 2014.

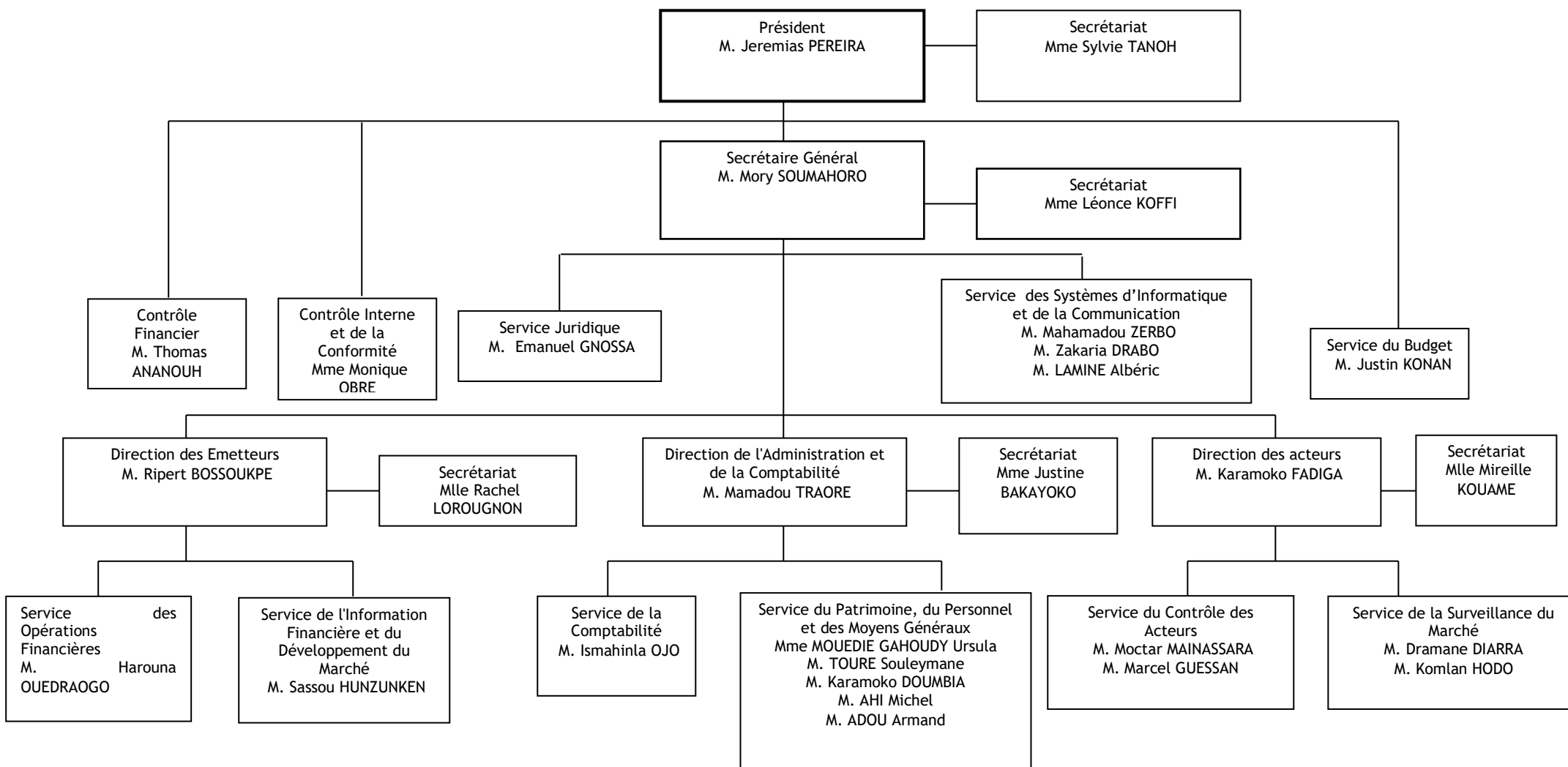
A l'issue de ses vérifications et après avoir formulé certaines recommandations dans son rapport de contrôle, la Cour des Comptes a certifié, sans réserve la fiabilité, la régularité et la sincérité des états financiers du CREPMF clos le 31 décembre 2013 qui reflètent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de l'Organe.

ANNEXES

Annexe 1 : Organisation du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers



Annexe 2 : Organigramme fonctionnel du Secrétariat Général du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers au 31 décembre 2013



Annexe 3: Missions d'inspection réalisées en 2013

N°	STRUCTURE	PAYS	MISSION		
			DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	TYPE DE CONTROLE
1	OAM et 3 FCP	TOGO	25/02	05/03	<i>Global - sur place</i>
2	TOP FINANCE		06/03	07/03	<i>Global - sur place</i>
3	Bureau de représentation de la SGI AFRICABOURSE		04/03	04/03	<i>Inopiné</i>
4	SGI Niger	Niger	11/03	18/03	<i>Global - sur place</i>
5	Fonds de Solidarité Africaine		19/03	22/03	<i>Global - sur place</i>
6	SGI MALI	MALI	08/04	12/04	<i>Global - sur place</i>
7	BRM	SENEGAL	15/04	19/04	<i>Global - sur place</i>
8	AFRICABOURSE	BENIN	06/05	14/05	<i>Global - sur place</i>
9	SGI BENIN		15/05	22/05	<i>Global - sur place</i>
10	ACTIBOURSE		03/06	10/06	<i>Global - sur place</i>
11	BFS	COTE D'IVOIRE	11/06	18/06	<i>Global - sur place</i>
12	Bureau de liaison ACTIBOURSE		04/07	04/07	<i>Inopiné</i>
13	BRVM		21/10	01/11	<i>Global - sur place</i>
14	DC/BR		11/11	22/11	<i>Global - sur place</i>
15	BTCC SIB		23/12		<i>Contrôle sur pièces</i>
16	SGO EAM & 4 FCP		30/12		<i>Contrôle sur pièces</i>
17	SGI Hudson & Cie		30/12		<i>Contrôle sur pièces</i>
18	SGO SGAZE & 2 FCP		30/12		<i>Contrôle sur pièces</i>
19	SGI BNI FINANCES		30/12		<i>Contrôle sur pièces</i>

Annexe 4 : Bilan au 31 décembre 2013 du CREPMF (en milliers de FCFA)

Libellés	Exercice	Exercice	Variations
	2013	2012	
ACTIF	1 908 907	1 335 817	42,9%
Actif immobilisé	702 700	719 532	-2,3%
dont immobilisations corporelles	451 329	345 103	30,7%
Actif circulant	727 331	507 465	43,3%
dont créances et emplois assimilés	591 893	442 886	33,6%
Trésorerie actif	478 876	108 820	340,1%
Ecart de conversion actif			
PASSIF	1 908 907	1 335 817	42,9%
Capital			
Réserves			
Report à nouveau	847 341	584 146	45,0%
Résultat net	533 092	263 194	102,5%
Autres capitaux propres	357 912	391 572	-8,5%
Capitaux propres	1 738 345	1 238 912	40,3%
Dettes financières			
Ressources stables	1 738 345	1 238 912	40,3%
Passif circulant	170 562	96 905	76,0%
Trésorerie passif			

Annexe 5 : Compte de Résultats au 31 décembre 2013 du CREPMF
(En milliers de FCFA)

Libellés	Exercice 2013	Exercice 2012	Variations
Travaux, Services vendus	1 770 408	1 410 737	25,4%
Autres achats	37 933	44 868	-15,5%
Variations de stocks (+ ou -)	-5 480	-2 368	131,4%
Transports	182 237	180 462	1,0%
Services extérieurs	351 236	274 187	28,1%
Autres charges	113 025	142 166	-20,5%
Subventions d'exploitation	250 000	300 516	-64,2%
Autres produits	28 079	83 805	42,6%
Valeur ajoutée	1 369 536	1 155 743	18,4%
Charges de personnel	791 916	843 047	-6,1%
Excédent brut d'exploitation	577 619	312 696	87,7%
Dotations aux amortissements et aux provisions	188 682	145 202	29,9%
Résultat d'exploitation (+ ou -)	388 937	167 494	132,2%
Résultat financier (+ ou -)	1 619	1 074	50,7%
Résultat des activités ordinaires (+ ou -)	390 555	168 568	131,6%
Résultat Hors Activités Ordinaires (HAO) (+ ou -)	142 536	94 626	50,6%
RESULTAT NET (+ ou -)	533 092	263 194	102,5%

Annexe 6 : Tableau d'évolution du nombre d'acteurs entre 2009 et 2013

ACTEURS		ANNEES				
		2009	2010	2011	2012	2013
Bourse		1	1	1	1	1
Dépositaire Central/Banque de Règlement		1	1	1	1	1
Sociétés de Gestion et d'Intermédiation		21	22	21	21	21
Sociétés de Gestion de Patrimoine		2	1	1	1	1
Sociétés de Gestion d'OPCVM		8	8	10	13	14
Organismes de Placement Collectif	SICAV	1	1	1	2	2
	FCP	16	18	21	31	37
	FCTC				1	1
Banques Teneurs de Comptes / Conservateurs		4	4	6	6	6
Apporteurs d'Affaires		4	6	7	8	7
Agence de notation					2	2
Garants				1	2	2
Total		58	62	70	89	95

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	2
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHIQUES.....	5
LISTE DES ANNEXES.....	6
FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2013	7
ORGANISATION ET COMPOSITION DU CONSEIL REGIONAL.....	8
AU 31 DECEMBRE 2013.....	8
1.1 Evolution de l'environnement économique mondial et sous-régional.....	12
1.2 Evolution des marchés financiers internationaux	13
1.3 Evolution des marchés financiers africains	13
2 PRESENTATION GENERALE DU CREPMF ET DE SES ACTIVITES.....	14
2.1 Missions et Pouvoirs du CREPMF	14
2.2 Gouvernance au 31 décembre 2013.....	14
Nomination des membres et du Secrétaire Général du Conseil Régional.....	14
Réunions des organes délibérants.....	15
2.3 Activités de régulation du Conseil Régional	16
Approbation des Commissaires aux Comptes	16
Délivrance de cartes professionnelles.....	16
Agrément des intervenants	17
2.4 Contrôle des acteurs du marché	21
2.4.1 Contrôle des structures centrales (BRVM et DC/BR)	21
2.4.2 Contrôle des intervenants commerciaux	23
2.4.5 Surveillance du marché	26
2.4.4 Contrôle des avoirs-titres et espèces des clients	26
2.4.5. Traitement des plaintes et réalisation des enquêtes	28
2.4.6. Sanctions.....	28
2.5 Contrôle et suivi des émetteurs	28
2.5.1. Suivi de la diffusion des informations périodiques	28
2.5.2. Suivi des franchissements de seuil	29
2.5.3 Informations occasionnelles.....	29
2.6 Activités du marché.....	30
Marché primaire	30
Marché secondaire	33

2.7	Développement et Promotion du Marché Financier Régional	38
	Actions relatives au financement des économies.....	38
	Plan Stratégique 2014-2023.....	38
	Promotion du Marché Financier	39
2.8	Relations internationales et partenariats	39
2.8.1.	Coopération internationale	39
2.8.2.	Coopération régionale	39
2.8.3.	Participations aux rencontres sous-régionales	40
3	SITUATION FINANCIERE DU CONSEIL REGIONAL	41
3.1	Comptes de bilan	41
3.2	Compte de résultat	42
3.3	Contrôle par la Cour des Comptes.....	44
	ANNEXES	45
	Annexe 1 : Organisation du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers....	46
	Annexe 2 : Missions d'inspection réalisées en 2013	47
	Annexe 4 : Bilan au 31 décembre 2013 du CREPMF (<i>en milliers de FCFA</i>)	49
	Annexe 5 : Compte de Résultats au 31 décembre 2013 du CREPMF	50
	(<i>en milliers de FCFA</i>)	50
	Annexe 6 : Tableau d'évolution du nombre d'acteurs entre 2009 et 2013	51